



**MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION DE BASE**

**INNOVATIONS REUSSIES
DANS LE SYSTEME
EDUCATIF IVOIRIEN**



SYSTEME DE PRET DE MANUELS SCOLAIRES



IMMATRICULATION DES ELEVES



ECOLES TEMOINS

Octobre 1999

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	P. 3
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE	
LE SYSTÈME EDUCATIF EN CÔTE D'IVOIRE	P. 6
LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE D'EDUCATION/FORMATION	P. 7
DEUXIEME PARTIE : INNOVATIONS REUSSIES	
SYSTÈME DE PRÊT DE MANUELS SCOLAIRES	P. 12
<ul style="list-style-type: none">• Le contexte du projet• La description du projet• L'analyse du projet	
IMMATRICULATION DES ÉLÈVES	P. 29
<ul style="list-style-type: none">• Le contexte du projet• La description du projet• L'analyse du projet	
ECOLES TÉMOINS	P. 46
<ul style="list-style-type: none">• Le contexte du projet• La description du projet• L'analyse du projet	
TROISIEME PARTIE : ANNEXES	P. 60

AVANT PROPOS

REALISATION DE L'ETUDE PROSPECTIVE /BILAN DE L'EDUCATION POUR LA COTE D'IVOIRE

L'Association pour le développement de l'Education en Afrique, (ADEA) a lancé en juillet 1998, auprès des Ministères chargés de l'Education et de la Formation, un exercice qui vise à identifier des solutions et des réponses politiques viables aux problèmes et contraintes bien connus et repérés relatifs aux domaines de l'accès à l'éducation, l'amélioration de la qualité de l'Enseignement et le renforcement des capacités...

Il s'agit selon M. Sack, Secrétaire Exécutif de l'ADEA, de se procurer les informations sur une ou plusieurs expériences ou innovations qui ont enregistré des résultats positifs dans notre système éducatif.

A la suite de rencontres entre le Secrétaire Exécutif de l'ADEA , le Ministre de l'Education Nationale et de la Formation de Base de Côte d'Ivoire et ses collaborateurs, trois thèmes ont retenu l'attention des deux parties . Il s'agit de : (i) L'Immatriculation des élèves : un instrument efficace de Gestion et de maîtrise des effectifs en Côte d'Ivoire, (ii) L'Amélioration de la qualité et dynamique partenariale, une illustration à travers les écoles témoins et les comités de gestion dans les établissements secondaires de Côte d'Ivoire, (iii) Conscientisation pour la scolarisation des filles dans le Nord de la Côte d'Ivoire : L'organisation des prêts de manuels scolaires.

Pour mener à bien cette activité, Mme KOUADIO Alice, Directeur de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques ,a été désignée coordonnateur national de ce projet.

Le 25 novembre 1998, un premier atelier de réflexion financé par le PASEF (Projet d'Appui au Secteur Education/formation, Banque Mondiale), a été organisé à l'Ivoire Golf Club (Riviera Golf), afin de fournir une information détaillée sur les trois thèmes.

La contribution financière de l'ADEA a été effective après la signature d'un contrat en mars 1999 (entre l'ADEA et le MENFB) et le déblocage des fonds s'est effectué à la suite d'une mission en Côte d'Ivoire de M. HAMIDOU BOUKARY (Chargé des programmes à l'ADEA) .

Le financement de l'ADEA a été utilisé pour réaliser un film sur les trois thèmes et organiser le séminaire national à San- Pédro du 18 au 20 mai 1999. Au cours de l'atelier national on a noté la présence de 45 participants (cf liste jointe en annexe). L'ADEA a été représentée par M. DEBOUROU Djibril dont La contribution technique a été fort appréciable

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont permis la réalisation de ce projet notamment :

- M . SACK, Secrétaire Exécutif de l'ADEA
- M. HAMIDOU BOUKARY, Chargé des Programmes à l'ADEA
- M. DJIBRIL DEBOUROU, Membre du Comité Technique, Coordonnateur de l'Etude Prospective/Bilan de l'Education pour tous, Pays francophones

- Mme BLAYS Cécile, Directrice Régionale de l'Education Nationale à San- Pédro.
- Mme LIKANE Henriette, Chef du Service Autonome pour la Promotion de l'Enseignement Privé.

Nous tenons aussi à remercier tous ceux qui ont, par leur participation au séminaire national ,enrichi les travaux, notamment, les représentants des directeurs centraux et des services rattachés, les Inspecteurs de l'Enseignement Primaire, les Conseillers pédagogiques, les Conseillers d'Orientation, les directeurs d'école, les chefs d'établissement, les correspondants fichiers, de la région de San- Pédro, les représentants du PARMEN, de L'UNESCO, du Coordonnateur national de l'EPT.

Nous adressons également nos remerciements à tous ceux qui ont participé à l'élaboration des documents intermédiaires, notamment **Mme ETTY Evelyne** (BEP), **M. TOURE Théophile** (Coordonnateur National du Projet « Ecoles Témoins ») , aux deux délégués de la Côte d'Ivoire, **M. NEBOUT Anicet** et **M. YAO Amani** pour tout le travail abattu en vue de produire le rapport final et à **Mme BONNEL**, trésorière du GRETA, pour avoir assuré le secrétariat de ce projet.

Enfin, notre infinie gratitude à **I'IGEN DOGOH BIBI Paul**, Coordonnateur Régional du Groupe de travail ADEA sur la profession enseignante et à **Mme LIKANE**, Responsable du **SAPEP** pour leur soutien et leur participation tout au long de la réalisation du projet.

PRESENTATION GENERALE

PRESENTATION GENERALE

I. LE SYSTEME EDUCATIF DE COTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire couvre une superficie de 322.465 km². Elle est limitée au nord par le Burkina Faso et le Mali, au sud par l'océan atlantique, à l'est par le Ghana et à l'ouest par le Liberia et la Guinée. Le relief est peu contrasté, sauf dans l'ouest et le nord-ouest du pays, où se trouve l'extrémité orientale de la dorsale guinéenne, avec des sommets culminant à plus de 1.000 mètres.

Le système éducatif de Côte d'Ivoire, est fondé sur le modèle hérité de l'époque coloniale ; il comprend : (i) l'enseignement préscolaire ; (ii) l'enseignement primaire ; (iii) l'enseignement secondaire général, dont le premier cycle constitue, avec le primaire, l'éducation de base ; (iv) l'enseignement technique et la formation professionnelle ; (v) l'enseignement supérieur ; et (vi) l'alphabétisation et l'éducation des adultes.

L'enseignement préscolaire est essentiellement concentré dans les zones urbaines et connaît une expansion rapide. Le secteur privé assure l'accueil de plus de 50% des enfants scolarisés à ce niveau, mais avec des frais de scolarité relativement élevés.

L'enseignement primaire, d'une durée de 6 ans, concerne théoriquement les enfants âgés de 6 à 11 ans. Il conduit au certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), tandis que l'accès au 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire, d'une durée de 4 ans, est subordonné à la réussite à l'examen d'entrée en 6^{ème}.

Le 1^{er} cycle du secondaire est assuré dans des collèges et sanctionné par le Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Le deuxième cycle, qui dure trois ans, se déroule dans des lycées et il est sanctionné par le Baccalauréat, qui autorise l'accès au supérieur. Le secteur privé accueille 35% environ des effectifs de l'enseignement secondaire général.

La formation professionnelle et l'enseignement technique se situent essentiellement au niveau secondaire, même si différentes filières du supérieur sont professionnelles ou conduisent à des BTS, notamment dans le privé. La formation professionnelle est dispensée dans différents établissements (Centres de formation professionnelle - CFP - et Lycées professionnels - LP -, notamment), tandis que l'enseignement technique est assuré dans des Collèges d'enseignement technique (CET) et des Lycées d'enseignement technique (LET). Le secteur privé accueille un peu plus de la moitié des effectifs de l'ETFP, essentiellement dans des centres de formation professionnelle initiale, dont certains, autorisés et reconnus, bénéficient de subventions du METFP.

L'enseignement supérieur public est constitué de trois Universités (Cocody, Bouaké et Abobo Adjamé) et de quatre Grandes Ecoles (l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée ; l'Institut National Polytechnique ; l'Ecole Normale supérieure ; et l'Institut Pédagogique National d'Enseignement Technique et Professionnel).

Dans le cadre de la politique de déconcentration et régionalisation, deux Unités Régionales d'Enseignement Supérieur ont été créées et rattachées, l'une à l'Université d'Abobo-Adjamé, et l'autre à l'Université de Bouaké. Les universités comprennent des filières académiques conduisant à des diplômes de licence, maîtrise, DEA et Doctorat, et des filières professionnelles longues et courtes.

PRESENTATION GENERALE

Avant 1992, l'enseignement supérieur restait le quasi – monopole de l'Etat. L'ouverture d'établissements privés après 1992 a sensiblement modifié le panorama. Scolarisant presque 24 % des effectifs, dans 38 établissements, le privé offre essentiellement des cycles de BTS (3 années d'études) dans le domaine tertiaire. La moitié des étudiants du privé sont pris en charge par l'Etat. Il n'existe pas encore de mécanisme d'accréditation et d'évaluation de ces établissements.

Trois ministères sont chargés des questions éducatives : le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de Base (MENFB), le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Des activités de formation professionnelle apparaissent aussi dans les attributions d'autres ministères (Agriculture et Ressources Animales, Santé Publique, Famille et Promotion de la Femme, Sports). La coexistence des trois grands ministères entraîne des problèmes de coordination au niveau des missions comme des actions : elle limite les possibilités d'une politique sectorielle intégrée et cohérente, qui constitue maintenant une préoccupation de l'ensemble des responsables.

En plus des directions centrales, le MENFB comprend 10 Directions Régionales de l'Education Nationale (DRENFB), 10 directions départementales (DDENFB) et 130 inspections primaires qui leur sont rattachées. Les directeurs d'école sont les derniers maillons de la hiérarchie.

A côté du METFP, différentes structures sont directement ou indirectement impliquées dans l'ETP : (i) l'IPNETP, qui doit assurer la formation des enseignants de l'ETP, mais qui dépend de l'enseignement supérieur ; (ii) le FDFP, qui gère la taxe à l'apprentissage et la taxe à la formation continue provenant des entreprises ; et (iii) l'AGEPE, qui est une structure du Ministère de l'Emploi et de la Fonction publique ayant pour rôle de développer les opportunités d'emploi en favorisant la formation des personnes sans emploi.

L'Observatoire de l'emploi, qui dépend de l'AGEPE, devrait être en mesure de donner des informations précises sur les niveaux des compétences requises par le marché du travail et de gérer une banque de données sur les différents métiers en Côte d'Ivoire.

II. LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

Très tôt, le Gouvernement Ivoirien a accordé une grande priorité au développement du système éducatif ; elle s'est traduite par une croissance très rapide de la part des ressources publiques allouées à l'éducation, qui a atteint 40% vers la fin des années 70.

Au début des années 70, les responsables ivoiriens ont opté pour l'introduction de la télévision éducative dans l'enseignement primaire, mais cette innovation majeure a été abandonnée au début des années 80 en raison de son coût et de l'hostilité des parents. Pendant cette période, une Commission de réforme, rassemblant les principaux partenaires, a été constituée et ses conclusions ont débouché sur la loi de réforme de l'éducation, votée par l'Assemblée Nationale en 1977. La loi prévoyait notamment des passerelles à tous les niveaux d'éducation, afin d'offrir des chances d'insertion sociale à tous, mais n'a pas connu d'application en raison de son coût estimé prohibitif.

PRESENTATION GENERALE

En 1994, une Concertation Nationale sur l'Ecole Ivoirienne (CNEI), regroupant les différents partenaires, a élaboré un rapport, qui a servi de base à la réforme promulguée par la loi du 17/09/95. Cette loi réaffirme le droit à l'éducation et l'égalité de traitement de tous les citoyens, notamment dans l'enseignement public. Elle insiste sur une participation accrue des partenaires, et notamment de la communauté, aux charges comme à la gestion des établissements. Les conditions générales d'agrément et de fonctionnement des établissements privés y sont explicitées, dans le cadre d'une concession partielle du service public d'éducation au privé. La participation des milieux professionnels à la conception et à l'exécution de la politique de formation initiale et continue est expressément prévue.

Depuis la promulgation de cette loi, et suite à l'élaboration du 'Livre blanc' sur l'enseignement supérieur, une réforme se met aussi en place dans les universités. Les facultés traditionnelles ont été remplacées par des structures administratives et pédagogiques plus petites et plus homogènes, les Unités de Formation et de Recherche. Les UFR correspondent à des projets éducatifs et à des programmes de recherche mis en oeuvre par des enseignants et des chercheurs relevant d'une ou de plusieurs disciplines fondamentales ou appliquées.

Dans sa «Déclaration de Politique du Secteur Education/Formation», le Gouvernement rappelle les principes de la Loi de 1995 et présente les finalités et objectifs du Plan National de Développement de l'Education et de la Formation (PNDEF). 5 principes sont affirmés : (i) une approche sectorielle du système ; (ii) l'élargissement de l'éducation de base, comprise comme l'ensemble du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire (ou équivalent en formation technique et professionnelle), soit dix années d'études ; (iii) le renforcement de l'éducation des adultes sous toutes ses formes ; (iv) la réduction des inégalités d'accès à l'éducation ; et (v) le renforcement de la recherche développement dans l'enseignement supérieur. Les objectifs concernent l'amélioration de l'accès à tous les niveaux, l'amélioration de la qualité, l'adéquation offre/besoins de formation professionnelle, le développement des capacités de gestion, la décentralisation et l'utilisation optimale de la recherche développement. L'accent est cependant mis de façon claire sur l'éducation de base.

Afin de pouvoir faire face à ses engagements (formation initiale, formation professionnelle continue et programme spécial en faveur des jeunes déscolarisés), le METFP a entrepris un diagnostic complet de son dispositif et a retenu, dans le cadre du PNDEF, une série de mesures structurelles visant à augmenter les capacités d'accueil, améliorer la qualité de l'enseignement, permettre le renforcement institutionnel et assurer le développement sectoriel.

Plusieurs projets ont été identifiés et adoptés par le Gouvernement en vue de favoriser l'insertion des jeunes en difficulté. Ils portent sur la mise en oeuvre de programmes courts de formation qualifiante, le redéploiement de la formation par apprentissage, la formation à distance, l'adaptation de l'enseignement agricole et la création de nouveaux Centres de Métiers Ruraux, la valorisation de l'artisanat et l'accompagnement par la formation de l'insertion socio-économique des femmes à partir des IFEF.

PRESENTATION GENERALE

S'agissant du supérieur, la loi de 1995 s'organise autour de dix points : (i) adapter les missions de l'enseignement supérieur aux exigences du développement national ; (ii) professionnaliser les activités de formation et de recherche ; (iii) améliorer la qualité de la formation ; (iv) offrir de plus grandes possibilités de formation ; (v) favoriser les passerelles entre les différentes structures et filières de formation ; (vi) poursuivre la décentralisation des structures d'enseignement supérieur ; (vii) accroître la participation de tous les partenaires au fonctionnement du système ; (viii) introduire un mode de fonctionnement contractuel entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ; (ix) instituer une évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche ; et (x) instaurer une plus grande solidarité entre les étudiants.

Considérée comme un lieu privilégié d'acquisition de savoir, de savoir-faire autant que, d'une culture de la citoyenneté responsable et d'intégration sociale, l'Ecole ivoirienne doit répondre à un certain nombre de défis :

- **le défi de l'unité de la nation, en participant à la construction d'une société unie et solidaire**, et pour cela, à la réduction des inégalités entre les sexes et entre les régions ;
- **le défi de l'élargissement et de l'approfondissement de notre vie démocratique et de la participation**, à tous les niveaux, des populations à la conception et à la mise en oeuvre des décisions et des actions qui les concernent ;
- **le défi de la promotion de l'homme**, en donnant à chacun tout le long de sa vie et singulièrement dans ses premières années, des possibilités individuelles et familiales d'apprentissage, d'initiative, d'évolution et d'épanouissement personnel ;
- **le défi de la réussite économique** qui par la participation consciente et avisée de toutes les composantes de la nation ivoirienne à l'amélioration de la qualité de vie individuelle et collective.

Par rapport à ces défis, différents thèmes ont marqué les années scolaires depuis 1994. Ainsi, l'année scolaire 1994-1995 a été placée sous le signe de «**la lutte contre l'échec scolaire**». En 1995-1996 le thème central fut «**l'égalité des chances pour l'Education**». 1996-1997 avait été placée sous le sceau de «**la responsabilité partagée pour l'excellence à l'Ecole**», et en 1998-1999, il s'agit de «**la responsabilité partagée pour la promotion de l'apprenant**».

Tout cela a permis de couvrir les rubriques suivantes :

- l'expansion de la capacité d'accueil des élèves ;
- le développement de solutions alternatives et la promotion du secteur privé ;
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- la formation civique et morale du futur citoyen ;
- la préparation de l'enfant à l'insertion sociale ;
- l'alphabétisation des adultes ;
- la promotion et la protection des filles à l'école ;
- la participation de tous les acteurs à la gestion du système ;
- la contribution de l'Ecole à la suppression de la pauvreté.

PRESENTATION GENERALE

C'est par rapport à tous ces thèmes que sont développées d'importantes innovations au niveau des écoles et en collaboration avec la communauté éducative et les partenaires au développement. Parmi ces innovations on peut citer : les Ecoles Témoins , la Conscientisation pour la scolarisation des filles, l'immatriculation des élèves etc..

Ces innovations constituent une approche nouvelle face aux contraintes et difficultés rencontrées dans le système et qui sont relatives aux pressions démographiques, à la faible scolarisation en matière d'éducation de base, aux résultats scolaires faibles, aux déséquilibres entre les genres et enfin les coûts élevés et qui limitent encore plus l'accès des enfants de familles des zones défavorisées.

INNOVATIONS REUSSIES



SYSTEME DE PRET DE MANUELS SCOLAIRES :

UNE CONSCIENTISATION POUR LA
SCOLARISATION DES FILLES DANS LE NORD DE
LA COTE D'IVOIRE

1 LE CONTEXTE DU PROJET

1.1 LE PROJET

Le projet BAD EDUCATION IV mis en place le 11 Février 1993 a démarré effectivement en Mars 1993. Ce projet a pour but essentiel l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'accroissement du taux de scolarisation, notamment celle des filles des régions enclavées, en vue d'atteindre vers l'an 2000 le principal objectif du Programme de Développement des Ressources Humaines (PDRH), à savoir un taux brut de scolarisation national de 90 %. Le projet aura les objectifs précis suivants :

- a) Rétablir la fonctionnalité de l'infrastructure scolaire primaire et secondaire existante ;
- b) Combler les déficits régionaux les plus notoires en Ecoles Primaires ;
- c) Réduire les migrations scolaires dans le secondaire par la construction de nouveaux collèges dans les zones déficitaires ;
- d) Introduire la sensibilisation environnementale auprès du grand public ainsi que la création de programmes pédagogiques pour l'enseignement primaire ;
- e) Mettre en place un instrument de programmation permettant de rationaliser et de coordonner les actions de planification des infrastructures et du personnel ;
- f) Accroître le taux de scolarisation, particulièrement celui des filles dans les zones enclavées du nord et du Nord-Est du pays
- g) Soutenir les principaux objectifs du PAS-Ressources Humaines, à savoir : l'amélioration de l'accès à l'enseignement primaire ; le renforcement de la qualité du système éducatif ; l'adaptation des programmes scolaires aux réalités.

Le projet et les femmes

Le projet prévoit un certain nombre d'actions destinées à améliorer la situation des filles, surtout en milieu rural. **La Composante scolarisation accrue en milieu rural** verra la réalisation des prêts de manuels scolaires dans la région du Nord et du Nord-Est. Il est prévu que les filles aient la priorité dans l'exécution de ce volet. Aussi, la sensibilisation à l'importance de la scolarisation mettra l'accent spécifiquement sur la situation des mères et des filles de façon à ce que celles-ci aussi bien que les hommes prennent conscience de l'enjeu important lié à l'éducation des filles.

Cependant, en dépit d'importants efforts consentis par le Gouvernement, depuis cinq ans, le taux brut de scolarisation primaire plafonne à environ 73 %.

C'est une mesure de la croissance démographique qui gagne de vitesse les efforts déployés par le Gouvernement pour développer le système éducatif et étendre les infrastructures de base dans les zones enclavées. Ce taux risque de descendre alors que l'objectif principal pour l'an 2000 est un taux de scolarisation de 90 %. Le pourcentage des enfants des quatre régions du nord âgés de 6 à 11 ans inscrits dans le primaire est tombé de 38,7 % en 1985 à 33,3 % en 1987 et à 31,8 % en 1991.

SYSTEME DE PRET D'OUVRAGES SCOLAIRES

Les disparités géographiques dans le domaine de l'accès à l'éducation sont considérables : les taux bruts de scolarisation primaire vont d'un taux maximal de 93,1 % à Abidjan à un taux de moins de 30 % dans le nord du pays.

Tableau 1 : Evolution des taux bruts de scolarisation par sexe et par région.

Années Régions	1988 - 1989			1993 - 1994		
	Garçon	Filles	Total	Garçon	Filles	Total
Abengourou	74,4	53,8	64,3	72,1	54,7	63,7
Abidjan	93,1	75,3	84,2	84,7	74,9	80,0
Bondoukou	59,9	38,1	49,5	80,4	47,8	63,6
Bouaké	85,6	64,3	75,2	94,8	65,6	79,6
Daloa	84,8	60,5	73,4	81,2	53,8	67,9
Korhogo	51,6	32,2	42,1	56,2	32,9	43,9
Man	96,2	68,6	83	101,5	64,5	82,9
Odienné	63,3	33	48,9	70,4	33,6	51,8
San Pédro	72,6	50,2	61,6	51,5	33,4	42,4
Yamoussoukro	87,1	66,4	77,2	114,7	78,1	95,9
Ensemble	83	61,8	72,7	82,4	60,1	71,3

Source : DPES/MEN – Analyse statistique du système éducatif, Abidjan, Février 1995.

Les conditions de scolarisation ne cessent de se dégrader depuis le début de la crise économique (1980). A preuve, le taux de scolarisation national a chuté de 1989 (72,7 %) à 1994 (71,3 %).

Le nombre des filles inscrites dans les classes primaires demeure inférieure à celui des garçons, 43,7 % des filles inscrites contre 61,3 % pour les garçons sur le plan national en 1990.

On observe également un tassement du nombre des filles poursuivant leurs études en milieu rural et une aggravation des disparités entre régions, groupes de revenus, etc. Le taux bas de scolarité constaté parmi les filles dans le Nord du pays semble être un problème à la fois économique et culturel.

L'analyse faite, les 3 régions du Nord (Bondoukou, Korhogo, Odienné) furent d'abord retenues et déclarées faibles à savoir 43 % contre 69,5 % au plan national, puis le Sud-Est (Abengourou Nord), le Sud-Ouest (San – Pedro). A l'intérieur de chacune d'elles, le retard accusé par la fille était important par rapport au garçon comme le témoigne le tableau des taux bruts de scolarisations 1992/1993.

SYSTEME DE PRET D'OUVRAGES SCOLAIRES

Tableau 2 : Taux brut de scolarisation par région et par sexe en 1992/1993

Régions	Taux Brut (G + F) en %	Taux Brut -Filles- en %	Taux Brut – Garçons- en %
Abengourou	62,8	53,4	71,7
Abidjan	78,9	73,9	83,7
Bondoukou	60,8	44,0	78,7
Bouaké	75,5	62,1	90,0
Daloa	67,0	52,9	80,2
Korhogo	43,4	32,0	56,0
Man	78,6	60,8	96,6
Odienné	48,8	31,5	66,6
San – Pedro	41,1	32,0	50,3
Yamoussokro	92,5	74,9	111,0
Total Pays	69,5	58,3	80,6

Source : DPES / MEN – L'Etat de l'école, Abidjan 1992 / 1993.

L'écart déjà assez grand entre filles et garçons (22,3 points) se trouve accentué notamment dans la région de Bondoukou (34,7 points) et odienné (35,1 points).

Le faible taux de scolarisation et l'écart très accentué entre garçons et filles recommandaient qu'une double action soit menée : une action pour la scolarisation des deux sexes l'autre pour l'éducation des filles.

Pour ce faire, la recherche des facteurs bloquant la scolarisation des enfants et l'éducation des filles s'est avérée nécessaire. Les Ministres chargés d'Education ont commandité des études, en même temps des actions de sensibilisation à la scolarisation étaient menées sur le terrain avec en toile de fond l'implantation des cantines scolaires.

En 1994, les premiers résultats, des études qui devraient toutes mettre l'accent sur la variable « sexe » étaient disponibles. On sut alors que la sous - scolarisation était liée à plusieurs facteurs, notamment le contexte socioculturel, la pauvreté, la vision de l'école moderne par la religion musulmane qui est la religion dominante du Nord de la Côte d'Ivoire.

Mais au moment où l'appui Financier Remboursable de la Banque Africaine de Développement prévoyait un système de prêt de manuels, la 1^{ère} étape de sensibilisation avait porté ses fruits ; notamment un consensus entre l'école moderne ou classique et l'école coranique. Des actions en direction des parents ont permis un relâchement des facteurs d'ordre socioculturel qui consignaient la fille au foyer lui attribuant le rôle de mère procréatrice et de mère nourricière. En définitive, l'élément clef de blocage était la pauvreté. Car, les parents voudraient bien mettre les enfants à l'école mais n'avaient pas les moyens nécessaires.

Par faute de moyens, quand un choix était à faire, c'était la petite fille qui était sacrifiée. Comment pouvait-on alors corriger le retard si l'autre moitié de la tranche d'âge scolarisable n'était pas prise en compte ?

1.2 LES OBJECTIFS

Le projet BAD Education IV (Assistance Financière Remboursable) faut – il le rappeler, a pour but essentiel l'amélioration de la qualité de l'enseignement par la construction et la réhabilitation de bâtiments scolaires équipés en mobilier et matériel scientifique sur tout le territoire National, l'accroissement du taux de scolarisation, notamment celle des Filles du primaire et des régions enclavées, en vue d'atteindre vers l'an 2000 le principal des Ressources Humaines, à savoir un taux de scolarisation national de 90 %.

C'est dans ce cadre précis de l'exécution de ce projet que la Composante dénommée **Scolarisation Accrue des Filles en Milieu Rural** a pour objectifs majeurs de lutter contre la pauvreté en agissant selon 2 axes :

- a - **La formation des Conseillers Pédagogiques, la sensibilisation de masse et de proximité ;**
- b - **Le prêt de manuels scolaires.**

De cet objectif général se dégagent les objectifs spécifiques suivants :

- Accroître le taux de scolarisation des Filles ;
- Améliorer la situation des filles ;
- Augmenter la participation accrue des Filles en classe ;
- Accroître le taux de rétention de celles-ci à l'Ecole.

1.3 RESULTATS ATTENDUS

A court terme, le programme de prêt de manuels aux filles devait permettre :

- La sensibilisation des parents à la nécessité de scolariser leurs filles ;
- La réduction du taux d'abandon ;
- Un large accès des Filles à l'Ecole ;
- L'intégration de 100 000 filles dans le système scolaire du primaire.

2 – DESCRIPTION DU PROJET

L'opération de prêt de Manuels Scolaires a démarré précisément au cours de la rentrée scolaire 1994 – 1995 et s'est achevée en 1996 – 1997. Elle a concerné uniquement les Etablissements Primaires Publics du CP1 au CM2 des 5 DRENF (Abengourou Nord, Bondoukou, Korhogo, Odienné, San-Pedro) retenus pour les raisons déjà évoquées.

2.1. LES STRATEGIES ET LES ACTIVITES

Dans sa mise en œuvre, cette Composante a utilisé deux stratégies d'approche :

- a - La formation des Conseillers Pédagogiques (Agents Relais de la Composante Scolarisation des Filles, du Projet BAD Education IV) chargés de la Gestion des Stocks des Manuels et la sensibilisation des parents et des élèves sur les effets positifs de l'école.
- b - La mise en place d'un mécanisme de Gestion des Manuels.

2.1.1 La Formation

Dans le cadre de la composante scolarisation en milieu rural, un aspect de ses activités est important : la stratégie de la communication, car c'est d'elle que dépend la détermination des parents à inscrire ou à ne pas inscrire leurs filles à l'école.

En d'autres termes, si les parents sont assez bien sensibilisés d'une part aux effets positifs de l'école, ils n'hésiteraient pas à scolariser leurs filles. C'est pourquoi, il s'avérait nécessaire d'organiser des séminaires en vue de fournir aux Conseillers Pédagogiques Encadreurs, les stratégies en Information, Education et communication (I.E.C.) d'une part et de les initier aux techniques de Gestion et aux procédures d'identification des Manuels prêtés. (voir annexe n° 1).

Ces différentes formations se sont déroulées en plusieurs phases en Abidjan, avec l'appui technique du projet PARMEN (Ecole 2000) DE LA COOPERATION FRANCAISE concernant celles sur les techniques de Gestion et celles relatives à l'I.E.C. ont été animées par l'Institut de Recherche, d'Expérimentation et d'Enseignement en Pédagogie (L'IREEP / Université d'Abidjan Cocody)

S'agissant du séminaire de formation sur les techniques de Gestion, les modules suivants ont été développés :

- Les techniques de Gestion des Manuels prêtés (la distribution, le stockage, l'entretien);
- La minimisation des pertes des ouvrages;
- Les techniques de marquage, d'identification des livres, des
- Élèves;
- La préparation et l'utilisation des registres de prêt.

Quant à la Formation en Information Education et Communication (I.E.C.), elle s'est articulée autour des modules suivants :

- les fondements de l'I.E.C.;
- la sensibilisation;
- l'utilisation des Media;
- les techniques d'animation de groupe;
- l'évaluation d'une action en I.E.C.

Chaque module était ponctué par des exercices.

2.1.2 La Stratégie de la Sensibilisation

Pour la réussite de l'opération de prêt des Manuels, il a été avant tout nécessaire d'informer largement tous les partenaires du système afin de les impliquer davantage dans cette action. Au niveau particulièrement des parents en général, les stratégies d'I.E.C s'imposaient car elles étaient déterminantes. En effet, les messages au cours de la sensibilisation devraient permettre aux parents de comprendre le bien-fondé de l'école d'une part, et d'autre part d'apprécier à sa juste valeur les efforts consentis par le Gouvernement Ivoirien à travers le prêt de manuels en temps de crise, pour les aider à scolariser leurs filles. A cet effet, une large campagne de sensibilisation a été menée dans les 5 régions retenues. Cette sensibilisation s'est traduite sous deux formes de communication :

- **La communication de masse**
- **La communication de proximité.**

2.1.2.1 La communication de masse

La Composante a eu à diffuser des messages sur le prêt des Manuels Solaires et l'importance de l'école, par le canal de la radiodiffusion en langue Française et Nationale, de la télévision nationale, de la presse écrite. Par ailleurs, 20 000 affiches couleurs, de sensibilisation ont été distribuées pour affichage dans les lieux publics, au niveau des cinq (5) DRENFB concernées par le projet, (cf. annexe n° 2) et enfin la diffusion d'un film produit par le projet sur les Investissements dans le secteur Education, intitulé « ces Ecoles de l'An 2000 ».

2.1.2.1 La communication de proximité

Elle a été menée par une équipe conjointe Bureau du Projet basée à Abidjan, Autorités Politiques et Administratives, et Conseillers Pédagogiques formés à cet effet. Lors de cette sensibilisation de proximité, plusieurs canaux institutionnels et interpersonnels ont été utilisés (réunions, entretiens, counselling, visite à domicile, exposés en langue locale, structures traditionnelles, structures religieuses).

2.1.3 Le Mécanisme de circulation et de Gestion des Manuels prêtés

Après l'adhésion des populations au projet, la seconde préoccupation a été de mettre sur pied le mécanisme de distribution et de Gestion des manuels dans le but d'atteindre effectivement les populations cibles, c'est-à-dire les Filles des écoles bénéficiaires.

Pour minimiser les déperditions, faciliter la distribution, le ramassage, le stockage, des dispositions ont été prises par le Bureau du Projet avec l'avis de non objection de la BAD, et sous le contrôle de l'organisme de tutelle (le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de Base).

2.1.3.1 La Distribution

Cinq (5) véhicules bâchés propriétés du Projet ont été affectés à chacune des cinq (5) Directions Régionales de l'Education Nationale et de la Formation de Base (DRENFB), pour assurer la distribution à chaque rentrée scolaire, depuis les I.E.P. (Inspections d'Enseignement Primaire) aux différentes Ecoles (478 Ecoles dans les villes des 5 DREN et 1 305 Ecoles dans les villages, soit un total de 1 783 Ecoles) avec le concours très appréciable des populations constituées en coopératives, sous la supervision des Conseillers Pédagogiques.

Cependant, il faut souligner aussi que les Editeurs ont été sollicités également pour l'acheminement des manuels d'Abidjan dans les I.E.P.

2.1.3.2 Le ramassage et le stockage

Le processus de ramassage suit le même circuit que la distribution. Une fois qu'il est effectué, en zone urbaine les manuels sont stockés dans les I.E.P., chez les Directeurs, dans les locaux des sous-préfectures ou dans les mairies. En zone rurale et dans les villages, il est assuré par les chefs et les communautés villageoises.

2.1.4. Les missions de suivi et d'évaluation du dispositif de gestion des Manuels prêtés

Les missions de vérification de l'effectivité de la distribution, des marquages des ouvrages scolaires, du stockage des manuels se sont déroulées à une bonne fréquence (1 mission tous les 2 mois, pendant les 3 premières années du Projet) dans les 28 I.E.P. que regroupent les 5 DRENFB concernées par la Composante du Projet.

Par ailleurs, un recensement de toutes les difficultés rencontrées par les responsables Régionaux et les Conseillers Pédagogiques et une évaluation de la capacité de leur collaboration pour la réussite du Projet ont été également faits, au cours de ces tournées sur le terrain.

Il convient d'indiquer que nous avons noté une réelle motivation et un engagement effectif de la part de tous les partenaires concernés.

Une mission composée d'une Equipe de production conjointe B.E.P. Projet BAD et SCAN/MENFB s'est rendue sur tout le territoire national pour la réalisation d'un film sur les Investissements dans le secteur Education.

Tous les comptes-rendus de ces Missions et activités sont consignés dans le rapport général d'activités trimestrielles du Projet.

2.2. LES RESSOURCES MOBILISEES

2.2.1. Au Plan Humain

La mise en œuvre et le suivi des activités de la Composante « Scolarisation en milieu rural » depuis 1994 a nécessité la constitution d'une équipe composée de plusieurs personnes. Au sein du Bureau d'Exécution installé à Abidjan, nous avons un Pédagogue Responsable de la Composante et chargée des Manuels Scolaires, et un Spécialiste en Communication, 5 chauffeurs pour les véhicules bâchés affectés respectivement dans les 5 DRENFB concernées.

Dans les zones d'intervention, précisément dans les 28 I.E.P, 56 Conseillers Pédagogiques tous des Fonctionnaires, ont été mobilisés. Ces Conseillers travaillent sous le contrôle des DRENFB et des I.E.P.

Il est important aussi d'indiquer que différents collaborateurs extérieurs ont été sollicités soient pour assurer les formations, soient pour servir de facilitateurs au cours des campagnes de sensibilisation.

Par Ecole les comités de Gestion qui ont été constitués, ont participé à la Gestion des Ouvrages. **Composition et rôle du Comité des Gestion (voir annexe 3)**

Au total, plus d'une centaine de personnes ont apporté leur expertise, ou contribué à mener à bien l'opération Prêt des Manuels Scolaires.

SYSTEME DE PRET D'OUVRAGES SCOLAIRES

2.2.2 Au Plan Matériel

2.2.2.1 Les Manuels Scolaires

Il convient d'indiquer que les manuels et la logistique ont été acquis par le projet sur financement remboursable octroyé par la Banque Africaine de Développement (BAD). (Voir annexe n° 4)

Tableau n° 3 : Liste des manuels scolaires distribués aux Elèves-Filles par le Projet BAD Education IV

N. E. I.	C E D A
LECTURE CP1	MOTS ET LETTRE CP2
LIVRET D'EXERCICES CP1	LIVRE FRANÇAIS CP2
MATHS CP1	MATHS CP2
MATHS CE1	FRANÇAIS CE1
MATHS CE2	FRANÇAIS CE2
HISTOIRE CE	SCIENCES CE
GEOGRAPHIE CE	MATHS CM1
FRANÇAIS CM1	MATHS CM2
FRANÇAIS CM2	HISTOIRE CM
SCIENCES ET ECOLOGIE CM	GEOGRAPHIE CM

La composante Scolarisation a obtenu 2 dotations d'ouvrages sur la période de 3 ans (durée de l'opération) ; au démarrage du projet soit à la rentrée scolaire 1994-1995, un stock de 655 500 livres et manuels scolaires en nombre suffisant a été distribué à 100 000 filles parmi les scolarisés des 5 provinces du Nord et Sud-Ouest les plus défavorisées du Pays.

Tableau n° 4 : Manuels Distribués par niveau au démarrage du projet

CLASSES	1994-1995
CP1	106 500
CP2	84 000
CE1	54 000
CE2	44 000
CE	153 000
CM1	42 000
CM2	42 000
CM	126 000
TOTAL GENERAL	+ de 651 500 * y compris les consommables.

* N.B. : * 655 500

SYSTEME DE PRET D'OUVRAGES SCOLAIRES

Au regard des premiers résultats fort encourageants, une seconde dotation s'est opérée avec donc un supplément de 279 456 manuels à 32 812 Elèves-Filles nouvelles.

Tableau n° 5 EVOLUTION DES EFFECTIFS FILLES PAR DREN

DREN	EFFECTIFS 1993-1994	EFFECTIFS 1994-1995	EVOLUTION	EVOLUTION EN POURCENTAGE
ABENGOUROU	14.797	15.047	250	1,68 %
BONDOUKOU	22.151	24.576	2.425	10,94 %
KORHOGO	23.634	24.503	869	03,67 %
ODIENNE	16.848	17.754	906	05,37 %
SAN-PEDRO	29.334	31.535	2.201	07,50 %
TOTAL	106.764	113.415	6.651	06,22 %

Le tableau ci-dessus nous indique l'évolution positive des taux des effectifs filles avec une tendance forte à Bondoukou (10,94 %) et à San Pedro (07,50 %). Il faut relever ici que les manuels scolaires et la sensibilisation ont contribué à l'augmentation de ces effectifs.

Dans la première phase du projet, du petit matériel a été également acheté et utilisé pour le marquage des manuels dans les I.E.P. Il s'est agi des markers, de cachets, d'encreurs. Par la suite, l'estampillage des ouvrages s'est fait dès l'impression par les Editeurs. Cette disposition était nécessaire pour éviter l'insuffisance et la mauvaise qualité du petit matériel.

2.2.2.2 Le matériel roulant

Cinq (5) véhicules bâchés propriétés du Projet ont été affectées aux 5 DRENFB pour l'acheminement des stocks de manuels vers les écoles, sous la supervision des Conseillers Pédagogiques, et un véhicule de marque Berline pour les Missions sur le terrain effectuées par le Bureau d'Exécution du Projet.

2.2.3 Au plan Financier

Le projet a nécessité la mobilisation de fonds pour les actions et activités suivantes :

- l'élaboration de supports audio-visuels utilisés au cours des séances de sensibilisation;
- l'organisation des séminaires de formation à l'intention des Conseillers Pédagogiques;
- les missions de sensibilisation, de suivi et d'évaluation de l'effectivité de la distribution et de l'entretien des manuels par le Bureau Central (BEP);
- l'achat de carburant pour les Conseillers dans le cadre des Missions de suivi sur le terrain.

L'achat des ouvrages auprès des fournisseurs (NEI, CEDA, AMI) a coûté : **1.026.738.996 FCFA**

2.3. L'IMPLICATIONS DES PARTENAIRES

L'opération de prêt des manuels a concerné toutes les couches sociales. Chacune à son niveau s'est attelée à réaliser la tâche qui lui revenait, tâche du reste clairement définie. Le réalisme et la simplicité de l'activité y ont été pour beaucoup. Le réalisme est dû au fait que le prêt des livres contribuait à alléger des charges des parents en période de rentrée scolaire qui est pour la majorité d'entre eux une période très difficile.

Ainsi donc, les autorités administratives, politiques et religieuses ont pris part aux campagnes de sensibilisation sur la scolarisation des filles. Les parents d'élèves, les communautés villageoises se sont eux aussi engagés à veiller à la bonne marche de ce programme.

En collaboration avec les enseignants et les Elèves elles-mêmes, il a été créé des comités de gestion de livres.

Les Editeurs NEI et CEDA en plus de l'édition des livres, y compris l'estampillage à l'impression ont contribué à leur distribution.

L'Equipe de la Composante Scolarisation du Projet BAD a, par son dynamisme, apporté les corrections nécessaires à la réussite du projet au plan formation et suivi des CPE.

A côté de tout ce monde qui directement intervenait dans le projet, des partenaires extérieurs, c'est-à-dire ceux ayant des programmes propres à leur logique d'intervention ont créé un environnement favorable à la réussite du projet. Il s'agit de l'UNICEF et du PAM.

La région Nord étant déclarée depuis 1993, zone de sous-scolarisation générale, l'UNICEF en a fait sa zone d'intervention prioritaire. Aussi, y mène-t-elle plusieurs activités telles :

- la sensibilisation à la scolarisation avec l'accent sur les filles ;
- les dons de fournitures et tenues scolaires aux filles.

Pour pérenniser cette sensibilisation, et améliorer la qualité de l'enseignement, elle avait fait don de motos aux conseillers pédagogiques des directions régionales de Bondoukou, Korhogo et Odienné.

Quant au Programme Alimentaire Mondiale, il s'est renforcé dans cette région où il existait déjà depuis 1989/1990. De sorte, depuis 1996/1997, le Nord abrite plus de la moitié des cantines scolaires. Dans ces cantines, la priorité est donnée aux petites filles.

Outre l'assistance en vivres, le PAM octroie du matériel agricole aux groupements de femmes pour les inciter à la production afin de soutenir l'effort de scolarisation des enfants. Car, aujourd'hui plus que jamais, il est question de multiplier de telles actions pour assurer l'après PAM.

SYSTEME DE PRET D'OUVRAGES SCOLAIRES

3 – L'ANALYSE DU PROJET

3. 1. LES RESULTATS

Une analyse conséquente du prêt de manuels ne peut se fonder que sur les résultats obtenus. Quel est donc le résultat de ce projet ? Le séminaire bilan à venir et l'étude en cours sur l'impact du projet permettront à terme de faire une évaluation exhaustive du programme de prêts manuels qui a été développé dans les 5 régions du Nord, Sud-Est et Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire.

En attendant, il faut noter que grâce au projet, 132 812 élèves-filles du CP1 au CM2 ont été assistées car ayant reçu plus de 900 000 manuels scolaires sous forme de prêts et rotation d'une année à une autre.

Tableau n° 6 : Manuels scolaires distribués gratuitement sur trois années scolaires aux Elèves-Filles

CLASSES	1995-1996	1996-1997	TOTAL
CP1	106 500	80 578	187 078
CP2	84 000	73 090	157 090
CE1	54 000	1 452	55 452
CE2	44 000	4 080	44 480
CE	153 000	4 80	157 080
CM1	42 000	1 165	43 165
CM2	42 000	1 160	43 160
CM	126 000	24 166	150 166
TOTAL GENERAL			837 671 + DE 900 000 *

N.B. : * + DE 900 000 manuels, y compris les consommables (livrets d'exercices, etc...).

Cette opération a concerné les DRENFB d'Abengourou, de Bondoukou, de Korhogo, d'Odienné et de San Pedro.

Tableau n° 7 : Effectifs et taux des filles du primaire public scolarisées De 1993-1994 A 1995-1996

REGIONS	1993-1994	1994-1995	1995-1996
ABENGOUROU	14 797	17 314	19 763
BONDOUKOU	22 151	25 776	30 001
KORHOGO	23 634	26 562	27 516
ODIENNE	16 848	18 347	19 906
SAN PEDRO	29 334	34 026	35 626
TOTAL GENERAL	106 764	122 025	132 812

SYSTEME DE PRET D'OUVRAGES SCOLAIRES

Soit un taux évolutif :

- - 1993-1994 à 1994-1995 15 %
- - 1994-1995 à 1995-1996 9 %

Soit sur 2 années scolaires une augmentation de 24 %.

Grâce à l'opération des manuels, les filles sont devenues aussi performantes que les garçons. C'est le cas de l'I .E.P. de Bondoukou II où elles ont occupé les premiers rangs dans plusieurs écoles.(Témoignage du Conseiller Pédagogique de ce secteur).

Le prêt des manuels a par ailleurs contribué à la baisse du taux d'abandon de filles. Elles ne sont plus aussi renvoyées pour manque de manuels scolaires.

Pour son succès indéniable, le projet a dépassé les prévisions de 100 000 filles définies au départ. On note, en effet une évolution positive des effectifs Filles partout dans les 5 DRENF. (Voir annexes 5 & 6).

3.1.1. Facteurs de succès

Plusieurs facteurs sont à l'origine du succès enregistré. En premier lieu, la sensibilisation. En effet, les actions en I.E.C. ont permis à tous de comprendre le bien-fondé du projet et donc d'y adhérer. Dès lors, la mobilisation a été totale. En effet, les Conseillers pédagogiques de secteur, agents relais de sensibilisation du BEP ont fortement bénéficié du soutien des personnes suivantes :

- a) – les Autorités Politiques et Administratives ;
- b) – les Directeurs d'Ecoles, les Enseignants et les Enseignantes ;
- c) – les cadres Fonctionnaires ;
- d) – les comités des Parents d'Elèves ;
- e) – les Associations des Jeunes ;
- f) – les Chefs Religieux ;
- g) – les Chefs Traditionnels ;
- h) – les Canaux traditionnels (griot, crieur public, interprètes) ;
- i) – les femmes (responsables d'associations féminines, fonctionnaires, commerçantes, animatrices rurales ...).

Tous se sont sentis concernés et se sont investis dans la procédure de sensibilisation sur la scolarisation des filles.

Un autre facteur de succès a été la formation des Conseillers Pédagogiques. Grâce à cette formation, ils ont acquis les compétences nécessaires pour la gestion des manuels, les méthodes pédagogiques propres à une meilleure exploitation des manuels mis à leur disposition. L'initiation à la sensibilisation leur a permis par ailleurs d'être les vraies chevilles ouvrières de la réussite.

La mise à disposition de la logistique et la volonté politique du gouvernement sont autant de facteurs qui ont contribué à la bonne marche du projet. C'est la volonté gouvernementale qui a permis par exemple d'étendre le projet à 32 612 nouvelles élèves, portant ainsi l'effectif total à 132 812.

3.2 LES OBSTACLES

3.2.1. Les Difficultés majeures

Le projet n'a pu se dérouler sans entrave. Il a souffert de livraisons tardives de manuels. Le seul véhicule bâché affecté par région ne pouvait desservir les IEP concomitamment. Les dernières IEP devaient attendre longtemps avant d'être approvisionnées. Ce retard dans la distribution des livres aux élèves était aussi dû, pour la première année du projet, à l'insuffisance numérique et qualitative du matériel de marquage des livres.

La refonte des programmes d'enseignement et par conséquent le changement des manuels pour certains niveaux d'études a été un facteur de dysfonctionnement du programme. Le projet en cours de réalisation n'a pu se doter des nouveaux livres mis sur le marché. Malgré la formation des Enseignants de certaines zones du projet à l'utilisation simultanée des anciens manuels et des nouveaux parus, l'année 1997 –1998 a tout de même été perturbée.

Outre ces problèmes, les Conseillers Pédagogiques ont évoqué :

- la malfaçon des manuels par les éditeurs (pages renversées...) ;
- l'inadaptation de certains lieux de stockages de ces manuels ;
- l'insuffisance du carburant pour assurer le suivi de l'utilisation des manuels (1000 litres de carburant par Conseiller Pédagogique sur toute la durée du projet, l'accès dans certaines Ecoles des villes et villages n'est pas aisé car elles sont parfois distantes de 200 kms les unes des autres).

Un taux de déperdition de 12 % des manuels a été enregistrée au cours du projet. (détérioration de livres par les insectes, pertes dues aux mutations des parents fonctionnaires qui partent avec leurs enfants).

Très rapidement, certains de ces problèmes identifiés au début du projet ont trouvé une solution. La question de la mauvaise qualité et de l'insuffisance du petit matériel d'identification des ouvrages a été résolue, par le marquage dès l'impression des livres par les éditeurs. Pour éviter le retard dans les livraisons de manuels, les éditeurs devaient désormais assurer le transport des manuels jusque dans les I.E.P. où les cinq véhicules bâchées propriétés du BEP prenaient le relais jusque dans les Ecoles. A ce niveau aussi intervenaient les parents pour la distribution, le ramassage et le stockage.

3.2.2 Les Faiblesses du Projet

Malgré ces nouvelles dispositions prises en vue d'améliorer certains aspects du projet, deux points de faiblesse demeurent. Il s'agit :

- de la question des lieux de stockage ;
- de la frustration observée chez les petits garçons qui n'ont pas reçu de manuels.

En effet, le projet avait prévu l'octroi d'armoires métalliques pour le stockage des manuels. Mais, à l'exécution du projet, ces meubles de rangement ne furent pas livrés à cause de leur coût élevé. Tout compte fait, au risque de se répéter, le stockage de manuels a été confié, pendant toute la durée du programme, en zone rurale aux chefs de village des écoles concernées. En zone urbaine, les manuels ont été stockés dans les IEP ou chez les Directeurs d'Ecole, dans les locaux de la Sous –Préfecture ou des Mairies. Ces locaux de fortune n'ont pu freiné les cas de pertes et de détérioration par les insectes.

La non prise en compte des garçons dans le projet a été une source de frustration latente aussi bien chez les garçons que chez certains parents. De pareilles choses sont à analyser pour éviter toute forme de résistance.

3.3. LES PERSPECTIVES

3.3.1 Les enseignements

Les leçons tirées de ce projet sont nombreuses. On retient notamment que :

- les populations ont été largement informées et sensibilisées
- sur le projet et l'ont bien accueilli en s'impliquant ;
- les Conseillers Pédagogiques qui constituaient les relais ont été formés et ont rempli les tâches qui leur ont été confiées ;
- le projet a été souple, ce qui a permis de faire des corrections
- progressivement.

3.2.2. Les orientations futures

L'opération de prêt de manuels a été un succès indéniable et doit être pérennisé. Pour cela il faut :

- élargir le projet à toutes les écoles primaires et secondaires des zones démunies en prenant soin de ne pas rompre le mécanisme pour les filles déjà bénéficiaires ;
- préparer cependant une prise en charge des filles par les parents qui devront bénéficier au préalable de facilités d'accès aux ressources et/ou de l'alphabétisation fonctionnelle ;
- penser à d'autres mécanismes de financement durable pour le prêt de manuels (substitution du prêt de manuels scolaires aux bourses d'études accordées par l'Etat aux élèves) ;

SYSTEME DE PRET D'OUVRAGES SCOLAIRES

- tenir compte des programmes de révision des curricula pour éviter les déphasages ;
- prendre en compte dans le PASEF les acquis du Projet BAD pour la mise en œuvre du programme de prêt des manuels dans les 116 Sous-Préfectures ciblées dans le cadre du vaste programme de lutte contre la pauvreté et par rapport aux objectifs du Plan National de Développement Education Formation (PNDEF) qui vise la scolarisation universelle à long terme (2010).



IMMATRICULATION DES ELEVES :

UN INSTRUMENT DE GESTION ET DE MAÎTRISE
DES EFFECTIFS ÉLÈVES

IMMATRICULATION DES ELEVES

1. LE CONTEXTE DU PROJET

1.1 LE PROJET

En 1994, suite à plusieurs analyses sur le dysfonctionnement du système éducatif ivoirien avec un éclairage particulier sur les examens, l'orientation et les inscriptions illicites dans certains établissements publics, l'idée de créer un fichier informatisé des élèves a émergé pour répondre à la détermination du ministre de l'Education Nationale et de la Formation de Base, le professeur Pierre Kipré, de lutter contre les échecs scolaires et les lourdeurs du système de gestion.

S'agissant des examens, leur organisation présentait quelques lourdeurs dues essentiellement aux dossiers à fournir pour l'inscription des candidats et à la saisie des fiches de candidatures.

Quant à l'orientation en seconde le calcul manuel des notes allongeait les travaux de la CNO (Commission Nationale d'Orientation) et engendrait de nombreuses réclamations, source de malaise à chaque rentrée scolaire.

Les inscriptions illicites généraient des effectifs pléthoriques dans les classes et étaient donc source de nombreux échecs.

L'analyse de la situation a suscité l'idée de création d'un fichier informatisé des élèves.

Pour concrétiser la volonté politique ainsi exprimée un comité de réflexion s'est constitué en partenariat avec la coopération française, présente par le biais du projet PARMEN 1 (Programme d'Ajustement et de Remobilisation du Ministère de l'Education Nationale). Une mission d'expertise sur la faisabilité d'un tel projet a été diligentée du 24 avril au 3 mai 1995.

Fort des recommandations de cette mission, la création du fichier des élèves a été inscrite dans la convention de financement de la seconde phase du (PARMEN 2) signée entre la Côte d'Ivoire et la France en 1995. Le projet intitulé « immatriculation des élèves de l'enseignement secondaire général (public et privé) » était ainsi né.

1.2 OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

Le but initial indiqué était de rendre efficace le système de gestion pour permettre :

- La maîtrise des effectifs et des flux, avec notamment l'éradication des inscriptions parallèles ou illicites;
- L'amélioration de la prévision en matière de recrutement des personnels, d'équipements et de budget de fonctionnement;
- La rationalisation de l'organisation des examens et concours.

IMMATRICULATION DES ELEVES

Quatre opérations ont été programmées :

- Création d'un fichier des élèves de l'enseignement secondaire général concernant environ 600 000 élèves permettant : i) l'enregistrement dans un fichier régional de tous les élèves nouvellement admis dans les établissements de la région avec, pour chacun, les informations de base nécessaires à l'analyse statistique et à la gestion administrative ii) l'attribution d'un numéro matricule réglementaire à chaque élève iii) le suivi de la scolarité de chaque élève immatriculé iv) la mise en place, toujours au niveau régional, d'une procédure de contrôle et d'enregistrement des changements d'établissements (transferts).
- Appui à l'organisation des examens et de la commission nationale d'orientation. La mise en œuvre du fichier informatisé des élèves devra en particulier permettre la simplification des saisies de candidatures au BEPC et au Baccalauréat.
- Exploitation statistique des données individuelles permettant l'évaluation précise des flux scolaires et des données par âge plus fines.
- Exploitation du fichier comme base de sondage pour des études spécifiques et comme outil de prévision et de simulation.

2. LA DESCRIPTION DU PROJET

2.1 LES STRATEGIES ET LES ACTIVITES

La mise en œuvre du projet a été confiée à la sous-direction de la Gestion Informatique et du Fichier Central qui dépend à la Direction de la Planification de l'Evaluation et des Statistiques.

Après une communication en conseil des ministres, il a été décidé de démarrer le projet par une phase d'expérimentation qui a été officiellement lancée le 19 février 1996 par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de la Formation de Base en présence des représentants des autres ministres chargés d'éducation et de la communauté scolaire. Les Directions Régionales de l'Education Nationale et de la Formation de Base (DRENFB) de San-Pédro et de Yamoussoukro ont été retenues comme zones expérimentales. En ce qui concerne la DRENFB de Yamoussoukro, un site de gestion du fichier a été ouvert à la DDENFB (Direction Départementale de l'Education Nationale et de la Formation de Base) de Dimbokro, pour s'assurer de la possibilité de déconcentrer cette opération dans une direction départementale.

Cette phase expérimentale a duré 3 années scolaires (95-96, 96-97, 97-98). Après une évaluation de l'expérimentation, la généralisation qui a pris en compte 13 autres sites de saisie (8 DRENFB : Abengourou, Abidjan, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Korhogo, Man, Odienné et 4 DDENFB : Aboisso, Agboville, Divo, Gagnoa. Un deuxième site a été créé à Abidjan pour faciliter la collecte et la saisie) vient de démarrer à la rentrée scolaire (98-99) et s'est achevée avec la constitution de la base nationale avec attribution d'un numéro matricule unique à chaque élève pour la suite de sa scolarité.

2.1.1 LES STRATEGIES

2.1.1.1 La sensibilisation

Une vaste campagne de sensibilisation a été entreprise. Sur la forme, elle s'est articulée autour de :

- Une campagne d'affichage (10 000 affiches ont été tirées et distribuées auprès du Cabinet, des Directions Centrales, des Directions Régionales, des Directions Départementales, des Mairies, des Préfectures et des Sous-Préfectures)
- La distribution d'un dépliant (annexe)
- Une série de réunions à travers le pays. Placées sous l'autorité des préfets, ces réunions ont rassemblé les sous-préfets, les maires, les directeurs régionaux et départementaux de l'éducation nationale et de la formation de base et tous les représentants de la communauté scolaire (associations de parents d'élèves, syndicats, IEP, chefs d'établissements...)
- Une campagne dans trois journaux nationaux (2 passages par journal)
- Une campagne à la télévision (4 passages à des heures de grande écoute)
- Des interventions sur les radios locales à l'initiative des correspondants locaux.

Sur le fond les questions relatives à la mise en œuvre du projet ont été abordées au cours des différentes réunions.

2.1.1.2 La Formation

Pour cette activité fortement déconcentrée (collecte de l'information, saisie, validation et constitution du fichier régional), un accent particulier a été mis sur la formation des correspondants régionaux ou départementaux. Ainsi des séminaires (4 au total) de formation en informatique et en organisation se sont tenus. Par la suite le principe de l'organisation de deux séminaires annuels a été retenu.

Pour les acteurs dans chaque établissement, des rencontres de formation à la collecte de l'information ont été organisées.

2.1.2 LES ACTIVITES

2.1.2.1 Elaboration du cadre conceptuel

Un cahier de charge (conception, analyse et traitement) prenant en compte les modules de saisie, d'actualisation, de constitution des fichiers régionaux ainsi que par la suite les interfaces examens et orientation a été rédigé.

Par ailleurs une structure de nomenclatures utilisable par l'ensemble des directions du ministère a été élaborée.

2.1.2.2 Constitution du Fichier Initial

- Le remplissage initial des fiches

Après concertation avec les différentes directions du ministère, une fiche de renseignements (dite "IMMA01") a été confectionnée. Cette fiche figure en **annexe 1**, sous sa forme définitive (revue pour la généralisation en octobre 1998), la version utilisée lors de l'expérimentation était légèrement différente.

Des réunions avec les chefs d'établissement et leur correspondant fichier ont permis de faire une présentation générale du projet, puis de donner les consignes de remplissage. Des documents d'explication ont été fournis aux chefs d'établissements.

Les élèves, munis de leur acte de naissance, ont alors rempli leurs fiches d'immatriculation dans chaque établissement et dans chaque classe.

- La saisie et la validation

Les fiches saisies ont été adressées à la DRENF ou la DDRENF regroupées dans des enveloppes par classe (cf. en annexe le modèle de l'enveloppe)

La saisie initiale des fiches élèves a été réalisée dans les régions sur les sites informatisés de la DRENF/DDRENF, pour constituer une première base de données régionale des fiches élèves. Cette saisie a été réalisée grâce à un programme de saisie spécifique (développé sous Access 2.0), reprenant tous les champs de la fiche élève. Elle a été effectuée par des opérateurs recrutés spécialement.

Au niveau informatique des codes ont été utilisés, selon une nomenclature définie au préalable. Certains de ces codes ont été créés spécifiquement pour le fichier des élèves (niveau, série...) d'autres existaient auparavant (DRENF, DDRENF, établissements).

Les chefs d'établissement ont procédé à une validation de la saisie, sur un listing prévu à cet effet. Le listing a ensuite donné lieu à une saisie corrective grâce à un programme spécifique.

Toutes ces opérations (saisie initiale, validation, mise à jour) ont permis d'obtenir des fichiers régionaux.

Les fichiers régionaux ont alors été récupérés et centralisés pour la création du fichier "national" et immatriculation des élèves. Au cours de la fusion, les élèves en "double" (c'est-à-dire saisis deux fois, sur un site déconcentré ou sur deux sites différents) ont été repérés et les enregistrements en double ont été supprimés.

IMMATRICULATION DES ELEVES

Le numéro matricule se compose de 9 caractères, sous la forme suivante :

AA BBBBBB C

où AA représente l'année d'enregistrement (95 pour les élèves enregistrés dans le fichier initial en 95/96), BBBBBB représente un numéro d'ordre et C représente une lettre clé, qui empêche la falsification d'un numéro.

Enfin chaque établissement a reçu des cartes d'identification (cf. **annexe 2**) pour chacun de ses élèves enregistrés et immatriculés afin que chaque élève mémorise son matricule.

A ce jour 536 028 élèves ont été immatriculés. Soit 352 457 dans le public et 183 571 dans le privé.

2.1.2.3 Actualisation

Le fichier étant constitué, il s'agira de le mettre à jour pour l'année scolaire suivante. Cette phase, appelée "Actualisation", débute à la rentrée (au mois de novembre) à partir de listes de classe pour tenir compte de la nouvelle situation scolaire des anciens élèves.

Les élèves nouvellement arrivés dans la DRENF (ou DDRENF) remplissent une fiche d'immatriculation. Il est envisagé d'immatriculer les élèves de 6^{ème} lors des travaux de la Commission Nationale d'Orientation et les listes des élèves affectés comporteront alors le numéro matricule.

2.2 LES RESSOURCES MOBILISEES

2.2.1 Au Plan Humain

Au niveau central, il a été créé au sein de la Sous-Direction de la Gestion Informatique et du Fichier Central un service immatriculation avec une cellule informatique (4 agents) et une cellule administrative (3 agents). Un assistant technique français a été affecté auprès de cette Sous-Direction, qui pouvait également s'appuyer sur le service informatique du PARMEN.

Sur chaque site, deux correspondants du fichier ont été désignés, sous l'autorité du directeur régional (ou départemental). Il est à noter que l'expérimentation a montré que la charge pour un seul correspondant était trop lourde. Dans chaque établissement, un correspondant pour le fichier a également été désigné ainsi que des contrôleurs et des encadreurs. Des documents décrivant le rôle de chaque acteur ont été élaborés (cf. **annexe 3**).

Des opérateurs de saisie (au nombre de 6 pour l'expérimentation et 80 lors de la phase de généralisation) ont été recrutés pour la constitution initiale du fichier.

IMMATRICULATION DES ELEVES

2.2.2 Au plan matériel

L'équipement informatique a été renforcé au niveau central. Des salles informatiques ont été aménagées sur les sites pour assurer une ergonomie et une sécurité minimum : tables, chaises, climatiseur, grilles aux fenêtres, serrures. Des ordinateurs et imprimantes par site ont également été installés.

Des outils de communication (fax), des matériels de reprographie et des photocopieurs ont été installés au niveau central et dans les 3 sites d'expérimentation.

2.2.3 Au plan financier

Il est relativement difficile de chiffrer le coût total d'un projet, lorsque celui-ci n'est pas achevé.

Les chiffres donnés ci-dessous sont donc indicatifs. Il doivent être lus en connaissant l'ampleur du projet : 600.000 élèves concernés, 16 sites de saisie (le plus éloigné étant à 900 km d'Abidjan).

Le coût total de mise en place du fichier peut être chiffré à 400.000.000 FCFA, se répartissant comme suit :

	Montant
Achat véhicule	10 000 000
Missions	50 000 000
Travaux d'aménagement des salles informatiques	30 000 000
Achat de matériel informatique et de reprographie au niveau central	15 000 000
Achat de matériel informatique pour les DREN et DDEN	160 000 000
Achat de fournitures	20 000 000
Duplication de documents	30 000 000
Formation	50 000 000
Salaires des opérateurs pour la saisie initiale (Expérimentation/Généralisation)	35 000 000
Total	400 000 000

IMMATRICULATION DES ELEVES

◆ Coûts annuels récurrents.

A la fin du PARMEN, la pérennisation du projet immatriculation passe par la prise en compte financière par l'Etat de Côte d'Ivoire. Ces coûts récurrents comportent les rubriques suivantes :

- Formation

On peut estimer à trois séminaires annuels les besoins en formation légère sur le fichier pour les agents du ministère (y compris les correspondants régionaux). A cela s'ajoutent des formations ponctuelles pour l'équipe de développement au ministère. Le coût total de ces prestations peut être évalué à 20.000.000 FCFA.

- Saisie

Le coût de la saisie de l'actualisation sera, pour 40 opérateurs pendant 3 mois, de 10.000.000 CFA.

- Développement informatique

La maintenance des licences pour les anti-virus et la mise à jour des versions logiciels peut être estimé à un total de 5.000.000 FCFA.

- Maintenance

Le budget annuel exact sera fixé après l'année d'expérimentation dans ce domaine. Avant étude on peut l'estimer à 4.000.000 FCFA pour l'année scolaire.

- Achat de nouveaux matériels.

On peut envisager l'achat de 3 configurations par an, pour remplacer éventuellement des machines défectueuses ou compléter le parc lorsqu'il s'avérera trop restreint. Le budget annuel pourrait être de 6.000.000 FCFA

- Consommables

Encre, papier listing, disquettes... pour 5.000.000FCFA

- Missions

Les déplacements sur le terrain dans le cadre d'un système fortement déconcentré, devront être maintenus, même si l'amélioration de la culture informatique des correspondants régionaux rendra ces déplacements moins fréquents. Le coût de ces missions (y compris les missions des correspondants régionaux vers l'intérieur du pays) sera d'environ 5.000.000 FCFA.

- Tirage des fiches

L'impression de 60000 fiches pour les nouveaux élèves est prévue pour 1.500.000 FCFA

- Tirage des cartes d'identification

Environ 120000 cartes pour un montant total de 7.000.000 FCFA

IMMATRICULATION DES ELEVES

Répartition des coûts récurrents par année scolaire

Personnels		
	Formation	20 000 000
	Saisie de l'actualisation	10 000 000
Informatique		
	Développement	5 000 000
	Maintenance	4 000 000
	Achat de nouveaux matériels	6 000 000
	Consommables	5 000 000
Déplacements		
	Missions	5 000 000
Matériel		
	Tirage des fiches	1 500 000
	Tirage des cartes d'identification	7 000 000
Divers		
	Divers	1 500 000
	Total	65 000 000

2.3 L'IMPLICATION DES PARTENAIRES

Comme indiqué plus haut, ce projet a bénéficié de l'appui financier, logistique et humain de la coopération française. L'implication de l'assistant technique à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet en partenariat avec les cadres ivoiriens a été effective. C'est donc l'exemple d'un partenariat réussi.

Les autorités administratives, les parents d'élèves au travers de leurs associations, les enseignants au travers de leurs syndicats et les représentants des élèves ont participé aux différentes réunions de sensibilisation et ont apporté des contributions notables par leurs questions, leurs remarques puis leur adhésion.

Il est à noter que les encadreurs ont été souvent choisis parmi les enseignants (professeurs principaux notamment).

3. L'ANALYSE DU PROJET

3.1 LES RESULTATS OBTENUS

3.1.1 Le Fichier Régional des Elèves (FRE)

Chaque site bénéficie d'une application appelée " fichier régional des élèves " permettant:

- De consulter la scolarité, depuis son entrée dans le secondaire, de n'importe quel élève de la zone;
- D'éditer des tableaux statistiques;
- De consulter et de modifier les renseignements relatifs à l'identité d'un élève.

Chaque site dispose en plus d'un fichier " national " réduit permettant de retrouver le matricule de n'importe quel élève, même si celui-ci n'est pas scolarisé dans la zone.

3.1.2 L'organisation des examens (BEPC et Baccalauréat)

Sur les sites expérimentaux lors des sessions 1997, 1998, 1999 des examens, le fichier des élèves a été utilisé dans deux domaines :

- L'inscription : tous les élèves immatriculés n'ont plus à fournir d'acte de naissance lors de l'inscription. Cette décision a considérablement allégé la tâche des censeurs et des chefs d'établissement qui n'ont pas eu à réclamer longuement les actes de naissance aux élèves;
- La saisie des candidatures : l'essentiel des informations relatives aux candidats se trouvant dans le fichier des élèves, celles-ci ont été recopiées dans le fichier d'inscription aux examens. Les opérateurs de saisie des examens n'ont plus eu qu'à saisir les options des candidats pour obtenir un fichier complet. Le gain de temps a été mesuré par une enquête auprès des directions régionales : de 1h30, le temps de saisie pour 100 fiches est passé à 30 minutes grâce au fichier des élèves.

3.1.3 Les notes d'orientation

Au moment de la commission nationale d'orientation, les moyennes trimestrielles des élèves doivent être saisies pour calculer une moyenne annuelle puis, par combinaison avec les notes du BEPC, une moyenne dite "d'orientation". Les élèves figurant déjà dans le fichier à partir du mois d'Avril, un logiciel a été développé pour assurer la saisie des notes de chaque trimestre au début de l'année scolaire. Les directions régionales (et la DDEN de Dimbokro) ont reçu un ordinateur supplémentaire pour assurer la saisie de ces moyennes, à partir de listings remplis par les chefs d'établissement. Les moyennes des premier et second trimestres ont ainsi été saisies en mai et la moyenne du troisième trimestre en Juillet.

IMMATRICULATION DES ELEVES

Cette saisie anticipée a permis de gagner un temps précieux au moment de la commission nationale d'orientation et à grandement amélioré la fiabilité du calcul des moyennes d'orientation (les moyennes étant auparavant calculées pour partie à la main et pour partie avec la calculatrice).

3.1.4 Les statistiques

La constitution d'une base de données d'élèves autorise des études statistiques plus fines et plus fiables que le traditionnel système d'enquêtes sur papier. Ainsi trois types d'outils ont été diffusés :

- Des fiches de synthèse par établissement (cf. **annexe 4**). Ces fiches ont pour but de présenter de manière condensée les principales données statistiques sur les élèves d'un établissement;
- Une étude sur les cohortes d'élèves (cf. **annexe 5**) permettant de mieux appréhender les comportements d'orientation et la durée de la scolarisation des élèves;
- Une application permettant d'éditer rapidement des tableaux statistiques.

3.1.5 Retour vers les établissements

A la base de ce nouveau système d'information, les établissements devaient en retirer un bénéfice dans leur travail quotidien. C'est ainsi qu'outre les avantages déjà cités plus haut (rapidité dans l'organisation des examens et de l'orientation, retour d'informations statistiques) les établissements disposant d'un ordinateur ont pu bénéficier de toutes leurs listes de classe sur le logiciel EXCEL.

3.2 LES FACTEURS DE SUCCES

Le facteur humain a été l'élément essentiel de la réussite de cette opération. En effet tant au niveau central qu'au niveau déconcentré, les différents acteurs ont fait preuve d'abnégation et de compétence dans l'exercice de leurs tâches.

On peut également signaler l'organisation mise en place (désignation de correspondants au niveau local, sensibilisation, formation, élaboration de documents...) et le respect du calendrier d'exécution des travaux après les quelques balbutiements dans la phase d'expérimentation.

L'appui de la coopération française a par ailleurs été déterminant dans la mise en œuvre de cette importante opération.

Au total, l'adhésion massive au projet préjugait du succès car elle a édulcoré les rares et timides manifestations de mauvaise volonté perceptible en filigrane au début du processus. On comprend alors qu'il subsiste des obstacles.

3.3 LES OBSTACLES

3.3.1 Les difficultés majeures et les solutions

3.3.1.1 Problème de délais lors de la collecte initiale

Le fichier de l'année scolaire 95/96 a été terminé en novembre 96, soit largement après la fin de l'année scolaire. Les élèves ayant tous changé de classe, et parfois d'établissement, il s'est avéré très compliqué de remettre à chacun son matricule. Ce contretemps, difficilement évitable compte tenu du démarrage tardif de l'opération (février 96), a mis en lumière la nécessité absolue de terminer le fichier avant la fin de l'année scolaire. Les dispositions pour respecter cette contrainte essentielle ont donc été prises dès l'année suivante pour ce qui concerne l'actualisation sur les sites expérimentaux et ensuite pour la généralisation à l'ensemble du territoire. Ces dispositions sont en particulier :

- Fourniture aux établissements et aux DRENF de matériel de collecte et des logiciels avant le début de l'année scolaire;
- Campagne de sensibilisation à travers le pays et réunions avec les chefs d'établissement pour assurer une prise de conscience de l'importance du dispositif;
- Détermination et respect d'une date butoir pour le retour des renseignements à la DRENF. Une fois cette date dépassée, l'élève ne peut être immatriculé.

3.3.1.2 Absence d'acte de naissance

Le remplissage des fiches d'immatriculation s'appuie sur les informations contenues dans l'acte de naissance. Hors, il s'est avéré lors de l'expérimentation, qu'un grand nombre d'élèves ne fournissait pas d'acte de naissance. Le tableau ci-dessous résume cette situation :

*Nombre d'élèves sans acte de naissance
Année scolaire 97/98*

	San Pédro	Yamoussoukro	Dimbokro	Total
Nombre total d'élèves				
Public	13087	17411	16646	47144
Privé	6289	4586	5311	16186
Total	19376	21997	21957	63330
Dont sans acte				
Public	388	285	223	896
Privé	725	1294	291	2310
Total	1113	1579	514	3206
% sans acte				
Public	3.0%	1.6%	1.3%	1.9%
Privé	11.5%	28.2%	5.5%	14.3%
Total	5.7%	7.2%	2.3%	5.1%

IMMATRICULATION DES ELEVES

Devant l'importance de ce phénomène il a été décidé, contrairement aux principes retenus initialement, d'immatriculer ces élèves sans acte de naissance. Cependant ceux-ci sont repérés dans le fichier des élèves et contraints de présenter un acte de naissance au moment de leur inscription à l'examen.

Pour remédier à ce problème préoccupant, l'équipe en charge du projet a choisi de travailler dans deux directions :

- Campagne de sensibilisation dans la presse, à la télévision et par des réunions avec les autorités locales (préfets, maire) et les chefs d'établissements;
- Communication en conseil des ministres par monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la formation de base pour sensibiliser l'ensemble des départements ministériels concernés par la rédaction des actes de naissance.

3.3.1.3 Technique d'actualisation

La technique utilisée pour les deux premières années d'actualisation s'est avérée lourde à mettre en œuvre et assez mal comprise par les établissements. De ce fait le taux de retour dans les délais a été assez faible (60%) et il a fallu plusieurs missions de l'équipe centrale vers les régions pour assurer le retour intégral des documents.

La décision a alors été prise, pour l'actualisation de l'année scolaire 98/99, de changer de méthode. A compter de cette rentrée scolaire, les établissements se contenteront de renvoyer leurs listes de classe, comportant obligatoirement le numéro matricule de l'élève, à la DRENF. Il se peut cependant que quelques élèves n'aient pas de matricule (élèves venant d'une autre DRENF ne faisant pas partie de l'expérimentation par exemple). Ces élèves devront remplir une fiche IMMA01 et seront alors immatriculés. Ceci ouvre la porte à de possibles fraudes (un élève peut affirmer ne pas avoir été immatriculé l'année précédente, pour obtenir un nouveau matricule avec, par exemple, une date de naissance différente). Ceci est dû au fait que seules deux DRENF sont actuellement " immatriculées " : avec la généralisation, un élève ne devrait plus pouvoir affirmer qu'il n'a pas eu de matricule.

3.3.1.4 Maintenance des matériels

Lors des trois années scolaires d'expérimentation, de nombreux problèmes informatiques sont intervenus. Il s'agissait tantôt de problèmes logiciels, tantôt de problèmes matériels.

Les premiers (problèmes logiciels) ont été résolus grâce à la formation des correspondants locaux et à de fréquents déplacements sur le terrain.

Les seconds (problèmes matériels) ont été plus coûteux en temps puisqu'ils ont nécessité soit des transports de machines, soit de longues missions sur place.

Ces deux problèmes, qui peuvent être résolus dans le cadre du lancement d'un projet (avec des moyens matériels relativement conséquents) deviendront fatals, si une politique efficace de maintenance du matériel n'est pas mise en place rapidement.

3.3.1.5 Le facteur humain

Le facteur humain a été l'élément essentiel de la réussite de l'expérimentation. Mais ce facteur essentiel étoufferait l'initiative si :

- L'équipe centrale n'est pas suffisamment étoffée. Ainsi avant la généralisation, le recrutement de deux informaticiens supplémentaires a été demandé, pour construire une structure qui s'appuierait à terme sur 10 personnes outre le sous-directeur (6 informaticiens et 4 gestionnaires). Ces personnels devraient de plus pouvoir bénéficier d'un statut particulier pour éviter une démotivation (et un départ rapide compte tenu de l'expérience acquise) devant l'ampleur de la tâche.
- De même les correspondants régionaux ne sont pas stabilisés sur leur poste par un statut spécial. Sur 2 des sites expérimentaux, en deux ans, trois départs ont été constatés. Dans deux cas les correspondants ont profité de la technicité et des formations acquises pour faire valoir leur expérience ailleurs. Dans un autre cas le correspondant a renoncé devant l'ampleur du travail à accomplir sans contrepartie visible à court ou à moyen terme.

Il est donc apparu clairement qu'un projet d'une telle technicité ne pourrait survivre à l'enthousiasme créé par la nouveauté, que si une réflexion approfondie sur le positionnement du fichier et le statut des personnels était rapidement menée.

L'expérimentation a donc permis de révéler les points forts et les points faibles de l'organisation mise en place autour du fichier des élèves. Les problèmes relevés ont conduit à différer d'une année la généralisation (initialement prévue pour la rentrée 97/98).

Comme indiqué plus haut cette généralisation a finalement été entreprise à la rentrée 98/99.

3.4 LES PERSPECTIVES

3.4.1 Les Enseignements

Les différentes utilisations (examens, orientations, statistiques) expérimentées à partir du fichier des élèves font clairement apparaître l'intérêt de cet outil dans la gestion du ministère. La mise en place de ce fichier informatisé des élèves a montré les insuffisances de la gestion de nos établissements (gestion empirique des dossiers des élèves par exemple). Par ailleurs cet outil de gestion devra permettre de relever le défi de l'équité notamment dans l'organisation de l'orientation.

Nous observons également qu'une bonne politique de déconcentration passe par la mise à la disposition des structures locales de moyens matériels et financiers. Les ressources humaines devant bénéficier d'actions de formation et d'un encadrement assez poussé au moins dans les premières années du projet.

3.4.2 Les orientations futures

L'immatriculation des élèves va induire la détermination de nouvelles procédures. Il s'agira entre autres d'officialiser les procédures testées dans le cadre de l'expérimentation, à savoir :

- Organisation des examens à partir du matricule. Le matricule deviendra en particulier obligatoire pour s'inscrire à l'examen;
- Les matricules utilisés jusqu'alors dans les établissements disparaîtront au profit du matricule national;
- L'enquête statistique annuelle sera allégée en ce qui concerne la partie sur les élèves;
- Les transmissions de documents entre les établissements et les directions régionales ou le ministère (liste d'élèves pour obtenir les subventions dans le privé, liste d'élèves avec moyennes trimestrielles par exemple) feront obligatoirement référence au matricule;
- Les bulletins des élèves comporteront le matricule;
- Les moyennes trimestrielles des élèves seront pré-saisies dès qu'elles sont connues au cours de l'année scolaire et les résultats de l'orientation en seconde seront communiqués avec le matricule;

Toutes ces procédures testées pour la plupart devront être traduites en textes réglementaires par le ministre de l'éducation nationale et de la formation de base.

Un séminaire de réflexion sur le projet immatriculation présidé par monsieur le ministre et rassemblant l'ensemble des acteurs et partenaires du système éducatif s'est réuni les 25 et 26 mai 1999. Au terme de ses travaux, à partir de la présentation des résultats obtenus, le séminaire a fait les recommandations suivantes :

A. AU TITRE DE L'UTILISATION DU MATRICULE

A. 1. L'inscription du matricule sur les fiches de transfert de l'élève à la rentrée scolaire 2000/2001;

A. 2. L'inscription du matricule sur tous les documents scolaires;

A. 3. La mise en place de textes officiels réglementant l'utilisation du matricule dans les établissements et l'élaboration de sanctions pour le non respect de ceux-ci.

B. AU TITRE DE L'UTILISATION DU FICHIER

B. 1. Une sensibilisation plus accrue de tous les acteurs et partenaires de l'école ivoirienne, particulièrement les chefs d'établissements publics et les fondateurs d'établissements privés;

B. 2. La création d'un comité technique inter directionnel (élaboration d'un arrêté à soumettre à la signature de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de la Formation de Base) ;

IMMATRICULATION DES ELEVES

B. 3. La généralisation, au titre de l'année scolaire 1999/2000, de l'utilisation du Fichier des élèves pour les examens et l'orientation;

B. 4. La saisie des moyennes annuelles dans le Fichier élève pour consultation dans le cadre du changement d'établissement de l'élève à la rentrée scolaire 2000/2001.

C. AU TITRE DE L'ACTUALISATION DU FICHIER

C. 1. Immatriculation des élèves admis en 6^{ème} et des élèves de 3^{ème} lors des travaux de la Commission Nationale d'Orientation (CNO);

C. 2. Pour les élèves omis en 1998/1999:

- Ils sont pris en compte par le remplissage de la fiche IMMA 01 après vérification de leur dossier et pièces justificatives de leur établissement d'origine.

C. 3. Pour un élève en provenance d'un autre pays:

- La vérification des documents attestant que l'élève fréquentait un établissement dans un autre pays;
- Le remplissage d'une fiche IMMA 01.

C. 4. L'élève immatriculé en Côte d'Ivoire qui sort du système éducatif pour 3 ans:

- Il conserve le même numéro matricule lorsqu'il retourne dans le système.

C. 5. Pour un élève en classe de 6^{ème} n'étant pas passé par la Commission Nationale d'Orientation (CNO):

- Le remplissage d'une fiche IMMA 01.

D. CONCERNANT LES MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

D. 1. L'équipement des établissements en matériel informatique pour l'utilisation du Fichier des élèves;

D. 2. Pour assurer la pérennité du fichier des élèves, le séminaire a recommandé :

- La prise en charge de celui-ci par:

- le Budget Général (BG) de l'Etat de Côte d'Ivoire;
- Les Organisations Non Gouvernementales;
- Le Fonds National de l'Ecole;
- Les Communes;
- L'Enseignement Privé;
- Le PARMEN en attendant l'application effective des autres prises en charge.

IMMATRICULATION DES ELEVES

- La motivation du personnel par :

- Leur nomination dans les fonctions de Conseiller à l'extra - scolaire, pour les agents de la catégorie B et Conseiller Vie Scolaire, pour les agents de la catégorie A;
- La formation initiale et continue, élargie et démultipliée de tous les agents en charge du fichier des élèves.

- Le maintien de la gestion du fichier des élèves à la Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques;

- La mise en place de procédures de sécurisation du fichier;

- Le renforcement de la Sous-Direction du Fichier Central en personnel (le recrutement d'un ingénieur informaticien et d'un analyste programmeur).

Par ailleurs, la question des actes de naissance (absents dans certains dossiers, ordre d'écriture des noms patronymiques et des prénoms et volonté de changement des dates de naissance) requiert une profonde réflexion et des décisions politiques sans complaisance.



ECOLES TEMOINS :

UNE ILLUSTRATION DE L'AMELIORATION DE LA
QUALITE ET DE LA DYNAMIQUE PARTENARIALE

1. LE CONTEXTE DU PROJET

En 1992, dans le cadre du PVRH (Programme de Valorisation des Ressources Humaines), le projet **Ecoles- témoins** a démarré.

La mise en place du projet écoles témoins s'inscrit dans un contexte socio-économique difficile marqué par la mévente des principaux produits agricoles tels le café, le cacao, le coton à la fin de la décennie 1980. Parmi les conséquences de cette situation, on note la baisse des taux de scolarisation (moins de 70%) et l'augmentation du taux de redoublement (environ 25%). Ces différents taux faisaient de notre système éducatif l'un des plus coûteux de la sous-région.

La mise en place de cette composante se justifie par le souci d'amélioration du rendement interne (relèvement des taux de scolarisation, de fréquentation et de promotion; baisse des taux de redoublement et d'abandon) et d'amélioration du rendement externe de l'école primaire ivoirienne (amélioration de l'image de l'institution scolaire auprès des communautés, préparation des jeunes en fin de cycle primaire en vue d'une meilleure insertion socio-économique et socio- culturelle.

En 1998, après l'analyse des résultats obtenus, il y a eu la poursuite et l'extension du projet dans le cadre du PASEF

1.1 LES OBJECTIFS

Le projet Écoles – Témoins recherche l'amélioration de l'efficacité interne et externe de l'École Primaire en Côte d'Ivoire. A cet titre, il a pour mission:

- d'identifier les paramètres régionaux ou nationaux susceptibles d'apporter une amélioration sensible dans le fonctionnement des écoles primaires;
- de servir de champs d'expérimentation de nouvelles méthodologies et de nouveaux modes d'organisation du travail visant à l'amélioration des résultats scolaires;
- de favoriser une généralisation, au plan national des résultats des expériences les plus concluantes;
- de développer un partenariat qui accorde une place de choix à la participation des parents et de la communauté à la gestion de l'école.

1.2 LES RESULTATS ATTENDUS

- Les résultats scolaires sont améliorés;
- Le fonctionnement des écoles est amélioré;
- Les enseignants sont formés en recherche action et en recherche qualitative en vue de résoudre les problèmes qui se posent à l'école;

- Les parents et la communauté sont impliqués dans la gestion des écoles à travers le conseil d'école;
- Les taux de scolarisation relevés;
- Les innovations et pratiques pédagogiques les plus concluantes sont partagées par les responsables de l'éducation en vue d'une généralisation à l'ensemble du système.

2 . LA DESCRIPTION DU PROJET

Des thèmes ont été répertoriés lors d'une enquête auprès des IEP, des directeurs de CAFOP, des conseillers pédagogiques de secteur, des directeurs d'école et des enseignants. Parmi ces thèmes, dix (10) ont été retenus.

2.1. LES THEMES DE RECHERCHE

La liste qui suit précise les thèmes attribués à chacune des écoles, les raisons expliquant le choix des thèmes, et le cas échéant les raisons de leur attribution à une région (ou à une école donnée).

a. ABENGOUROU: **l'incidence du réaménagement de l'emploi du temps Par l'enseignant sur les résultats scolaires.**

L'année scolaire est particulièrement perturbée dans cette région par les fêtes rituelles et les travaux champêtres. Cette situation a une incidence sur le taux d'absentéisme des enfants.

b. ABIDJAN: **l'incidence de l'implication du comité des parents d'élèves dans la gestion de l'école sur les résultats scolaires.**

Dans la plupart des grandes villes, il y a un manque d'implication des parents d'élève dans la gestion de l'école. Ce problème est particulièrement aigu à Abidjan. En effet, les parents se font souvent représenter soit, par un frère soit, par un domestique, lorsqu'ils sont convoqués à l'école. En plus de cette désaffectation, on note une hausse significative du taux d'échec scolaire à tous les niveaux du primaire .

c. BONDOUKOU: **l'incidence des devoirs de maison sur les résultats scolaires.**

Il s'agit d'une zone pauvre où le taux de scolarisation est très bas et le taux d'analphabétisme des parents élevé. Ce thème vise à susciter une implication accrue des parents dans l'éducation de leurs enfants, tout en amenant les enseignants à mieux exploiter les gains potentiels des nouvelles pratiques: mise en place de nouvelles modalités de suivi tant par l'enseignant que par les collectivités, accroissement du temps d'apprentissage, etc...

- d. **BOUAKE: l'impact de l'encadrement et de la formation continue par l'inspecteur, le conseiller pédagogique et le directeur d'école sur les résultats scolaires.**

En général, l'inspecteur est plus porté vers les tâches administratives que pédagogiques des écoles. Bouaké a été retenue pour ce thème à cause de l'existence de deux CAFOP dans la ville.

- e. **DALOA: l'impact de la qualité de la préparation de la classe et sa mise en oeuvre effective des résultats scolaires.**

Ce thème met l'accent sur les modalités de transfert de la préparation écrite à la pratique, incluant entre autre la préparation matérielle de la classe dans une région à fort taux de scolarisation où l'accent doit être mis sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

- f. **KORHOGO : Les retombées des échanges d'expérience entre les maîtres d'une même école sur les résultats scolaires .**

Ce thème vise à identifier les bénéfices potentiels que peuvent tirer les enseignants des échanges d'expériences, car ceux-ci sont presque inexistants dans la plupart des écoles.

- g. **MAN : L'incidence de la régularité de l'évaluation formative sur les résultats scolaires.**

Ce thème a pour objectif de mettre en évidence, les avantages de la pratique de l'évaluation formative, notamment en expression écrite, en orthographe et en mathématiques.

- h. **ODIENNE : Les relations à établir entre l'école islamique et l'école officielle de type occidental en vue d'améliorer le taux de scolarisation.**

Ce thème étudie les modalités de cohabitation de l'école officielle et de l'école islamique. La région d'Odienné se caractérise par un fort taux d'islamisation et un taux de scolarisation très bas.

- i. **SAN-PEDRO : La gestion de la double vacation et ses résultats .**

Ce thème rejoint les problèmes des écoles en zone urbaine où le taux de scolarisation est élevé et où les infrastructures sont insuffisantes. La double vacation a été rendue nécessaire à la suite de l'ouverture du port de San-Pédro, qui a entraîné un afflux important de travailleurs. La recherche porte sur la maîtrise du fonctionnement en double vacation.

k. YAMOOUSSOUKRO : Quel impact la maîtrise des méthodes de lecture peut- elle avoir sur les compétences des élèves en orthographe ?

2.2. LES STRATEGIES ET LES ACTIVITES

2.2.1. Le cadre conceptuel

La mise en œuvre du projet est basée sur l'utilisation du modèle CIPP « Context Input Process Product » qui permet une description de l'école en tant que système. Ce Modèle, largement utilisé dans la recherche en éducation, a été enrichi par Heneveld (1994) ¹ en vue de contribuer à l'amélioration des pratiques éducatives en Afrique subsaharienne.

Ce cadre conceptuel est le résultat d'une revue de la littérature sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire et d'expériences de terrain dans différents pays d'Afrique subsaharienne. Il identifie pour les intrants , processus et résultats des éléments contribuant à la qualité de l'enseignement . Chacun de ces éléments se décompose en facteurs , besoins et indicateurs formulés de manière concrète , de telle sorte qu'il soit possible de procéder à une analyse de l'état actuel des écoles et d'identifier par la même occasion les carences pour lesquelles des actions médiatrices peuvent être entreprises.

2.2.2. La méthodologie d'intervention dans les écoles

L'approche méthodologique adoptée se décompose en quatre étapes principales :

- Étude diagnostique;
- Élaboration du plan d'action;
- Mise en œuvre et suivi du plan d'action;
- Évaluation.

2.2.3. L'étude diagnostique

Elle renseigne sur le contexte socio – économique et culturel du milieu d'implantation de l'école. Elle donne des informations sur les intrants (soutien du système, participation des parents, soutien matériel), les processus d'enseignement apprentissage (leadership du directeur d'école, attitudes positives des enseignants, caractéristiques des élèves) et les résultats (résultats académiques, sportifs, des activités socio-culturelles, des activités coopératives, le taux de fréquentation et d'abandon). Elle fait le point des forces et des faiblesses de l'école et permet ainsi d'identifier les besoins .

¹ Heneveld, Ward (1994) Planning and Monitoring the Quality of Primary Education in subsaharian Africa. AFTHR, note technique # 14, Division des Ressources Humaines et Pauvreté, Département technique, Région Afrique, Banque Mondiale.

2.2.4. L'élaboration du plan d'action

- **Le contenu**

Le plan d'action comporte les objectifs, les indicateurs, les activités à mener, les responsabilités et les rôles des différents acteurs, le chronogramme d'exécution et le budget. Il s'élabore de façon consensuelle à la suite de l'adoption de l'étude diagnostique et prend en compte les problèmes spécifiques de l'école qui sont jugés prioritaires par les acteurs et les partenaires. Il définit aussi un échéancier des activités à mener en tenant compte des moyens matériels et financiers de l'école, de la disponibilité des acteurs et des disponibilités des acteurs et des délais de mobilisation des ressources.

- **La validation du plan d'action**

Elle porte sur la pertinence des activités aux plans pédagogique, éducatif, socio-économique ou culturel, sur la faisabilité et le coût, et sur les résultats escomptés. Une assemblée générale de validation constituée des acteurs et des partenaires apprécie la qualité du plan d'action et donne mandat au conseil d'école d'engager les procédures de mise en œuvre.

2.2.5. La mise en œuvre et le suivi du plan d'action

- **Modalités de mise en œuvre**

L'exécution du plan d'action se fait selon l'échéancier sous la responsabilité du directeur d'école et sous la supervision de l'animateur pédagogique des écoles-témoins, le conseiller pédagogique de secteur et l'Inspecteur de l'enseignement primaire.

- **Modalités de suivi**

Des enseignants, des parents d'élèves, des membres de la communauté ou des élèves sont responsables de l'encadrement des activités, selon leurs compétences et leur disponibilité. Les observations sont consignées dans un document tenu par le responsable de l'activité

2.2.6. L'évaluation

A la fin de chaque trimestre, enseignants, parents et représentants d'élèves se rencontrent pour faire le point des activités menées. L'évaluation bilan se fait en fin d'année au cours d'une assemblée générale. Elle porte sur le niveau d'exécution des activités inscrites d'action et permet d'apprécier les écarts et d'envisager les mesures correctives pour la rentrée scolaire future.

2.3. LA FORMATION /PERFECTIONNEMENT DES INSPECTEURS ET DES ANIMATEURS.

Les recherches dans chacune des écoles- témoins ont fait l'objet d'une démarche de mieux en mieux structurée. Cette progression étant rendue possible par la formation et le perfectionnement des équipes régionales.

Les séminaires pour les inspecteurs et les ateliers pour les animateurs ont permis les échanges de vues et le partage du suivi des expériences des autres écoles témoins. Ces rencontres ont été l'occasion d'enrichir la réflexion sur le projet. Ils ont aussi facilité la gestion du projet en permettant de faire le point sur son évolution, de préciser les étapes ultérieures et de communiquer les directives administratives.

Les ateliers avaient pour objectif la consolidation des compétences techniques et méthodologiques des animateurs et l'appui direct à la production d'intrants nécessaire à la bonne marche du projet:(études de base, plan d'action et rapport annuel d'activité, mise en place de données régionales). Les séminaires ont une durée d'environ 10 à 15 jours selon la nature des besoins alors que les séminaires ne durent 2 à 3 jours. **(annexe 1)**

2.2 LES RESSOURCES MOBILISEES

2.1 Au plan humain

La mise en œuvre et les activités de suivi du projet ont nécessité la mise en place d'une équipe composées de plusieurs personnes

- la coordination centrale(5).
- les coordinateurs régionaux (11)
- les 10 DRENF et les 10 DDRENF
- - les IEP (28), directeurs d'écoles (130), CPS (43), enseignants (400), parents (120)
- un conseiller technique

2.2.2 Au plan matériel

Les moyens mise à la disposition du projet se composent de

- 12 lots d'ordinateurs portables pour le coordinateur national et les animateurs
- pédagogiques
- 1 photocopieur
- 3 véhicules pour les missions de la coordination nationale
- 1 rétroprojecteur
- des fournitures de bureau et consommables

ECOLES TEMOINS

2.2.3 Au plan financier

Le projet a nécessité la mobilisation de fonds pour mener à bien les activités

Tableau récapitulatif des coûts

	Montants en Fcfa	%
Assistance	182 705 290	47
Équipement	75 599 532	20
Études	33 537 820	19
Fonctionnement	5 723 282	14
Total	344 565 924	100 %

2.3 L'IMPLICATION DES PARTENAIRES

Le projet écoles témoins a concerné toutes les couches sociales. La souplesse et l'approche systémique du projet ont permis une mobilisation de la communauté autour de l'école. Ainsi les parents d'élèves, les communautés villageoises se sont impliqués dans le fonctionnement de l'école.

3. L'ANALYSE DU PROJET

3.1. LES RESULTATS OBTENUS

a. Au niveau des intrants on note :

- le soutien offert par le système
 - les animateurs pédagogiques formés en informatique maîtrisent le traitement de texte (Word 6.0) et les bases de données (Excel 5.0);
 - les animateurs formés en recherche-action et en recherche qualitative maîtrisent l'approche participative et l'approche systémique.
- Le soutien des parents et de la communauté
 - Les conseils d'école dans les écoles ont permis une mobilisation de fonds à travers des cotisations décidées de manière consensuelles en fonction des besoins prioritaires de l'école;
 - Des parents participent désormais à l'animation de certaines activités selon leurs compétences;
 - Les parents contribuent à la construction, à la rénovation, à l'entretien et l'équipement en mobilier des locaux scolaires ;
 - Ils assurent l'embauche et la rémunération des personnels contractuels (enseignants – gardiens) pour combler le déficit constaté;
 - La communauté cède des parcelles de terre cultivable à la coopérative scolaire.

ECOLES TEMOINS

b. Au niveau du processus les points suivants sont à retenir :

- L'instauration de nouvelles pratiques portant sur les devoirs de maison, les cours critiques, les échanges d'expérience entre enseignants, l'évaluation formative, l'analyse des résultats à des fins de remédiation et le mode de suivi des enseignants par les directeurs, les CPS et les IEP;

- Le recours fréquent aux compétences des non – enseignants pour conduire certaines activités (agents d'agriculture, menuisiers, infirmiers etc...)

c. Au niveau académique il y a une nette amélioration des résultats scolaires.

Résultats du CEPE de 1993/94 à 1997/98 dans les 10 premières écoles témoins en %

DREN	1993/94	1997/98
Abidjan	22,86	67
Abengourou	66,66	39,47
Bouaké	59,80	71,09
Bondoukou	18,41	34
Daloa	37,50	26,08
Korhogo	27,71	73,49
Man	13,63	76,31
ODIENNE	81,25	80
San- Pédro	26;80	76,57
Yamoussoukro	36,06	70,76

3.2 Un exemple de réussite d'une école témoin à travers la gestion de la double vacation à San – Pédro

3.2.1 Présentation de la région de San - Pédro

Les peuples originaires du Bas-Sassandra sont principalement les KROU (Kroumen, Bété, Bakoué et Neyo) auxquelles sont venus s'ajouter des courants migratoires en provenance d'autres régions de Côte d'Ivoire:

l'Ouest (Wobé, Guéré, Yacouba), le Nord-ouest (Malinké, mahou), le Nord (Sénoufo), le Nord-Est (Koulango, Abron), le Centre-Est (Agni).

A cela il convient d'ajouter l'arrivée dans la décennie 1970, des populations déguerpies à la suite de la construction du barrage hydro- électrique de Kossou essentiellement composées de Baoulé. Par ailleurs, en raison d'énormes potentialités agricoles et forestières de la région et des dispositions d'accueil des population autochtones, des ressortissants principalement des pays limitrophes sont venus massivement grossir cette population. Aussi, y trouve-t-on, d'importantes colonies de burkinabés, Maliens, Guinéens, Nigériens. Il importe par conséquent qu'une attention particulière soit accordé au développement des infrastructures scolaires.

Le tableau synoptique ci-dessous présente les principales caractéristiques démographiques de la région du Bas-sassandra (source: Antenne régionale de l'INS de San-Pedro 1996).

	HOMMES	FEMMES	TOTAL	DENSITE Hab/Km2
Ens. Région	486 590	398 448	885 038	31,8
Ens. C.I.	7 022 423	6 719 469	1 741 892	42,8

3.2.2 La gestion des classes à double vacation

3.2.2.1 Méthodologie de mise en œuvre

L'introduction de cette pratique à l'école Lion's club qui est située dans le quartier Bardot qu'il semble être l'un des plus grands bidonville de l'Afrique Subsaharienne n'a pas été aisée. Cela parce que les parents et même certains enseignants, se fondant sur la réduction du temps de travail lié à l'application de la double vacation préjugeaient l'aggravation des échecs scolaires.

Plusieurs séances de travail (4 au moins) ont donc été organisées à l'intention des enseignants et parents d'élèves. L'objet de ces séances de travail étaient de sensibiliser tous les partenaires à la fois sur les avantages de cette nouveauté pédagogique et les inconvénients liés aux effectifs pléthoriques dans les classes. Ces séries de sensibilisation qui ont été menées avec l'appui des premiers responsables locaux de l'enseignement ont fini par rassurer certains parents qui ont adhéré au projet.

Après cette sensibilisation les enseignants mutés dans l'école pour permettre le fonctionnement des classes à double vacation et ceux restés en place ont procédé à la constitution des groupes de classes et à l'établissement des alternances. Au cours de cette période, la gestion de la double vacation s'est faite sans modifications et suivant les textes officiels (respect des emplois du temps et des alternances).

Les résultats enregistrés au CEPE avant l'introduction de cette pratique en 93/94 était de 26,66%. un an après, le résultat était de 26,80%. Ce qui démontre les insuffisances de cette gestion standard de la double vacation.

Parmi ces insuffisances, l'on peut mentionner

- la non implication des parents dans la gestion de ce système;
- la mauvaise utilisation des demi-journées libres;
- le non respect des emplois du temps par les élèves.

Ces insuffisances qui ont eu un impact négatif sur les résultats scolaires ont entraîné le retrait par certains parents de leurs enfants en vue de les inscrire dans les écoles qui fonctionnaient encore en vacation simple;

Il est donc apparu nécessaires d'adjoindre au thème initial des thèmes secondaires pour ce conformer à la méthodologie des écoles témoins.

Dès le début de la seconde année du projet en 94/96, plusieurs réunions ont été organisées avec les partenaires. Ces rencontres ont permis en fonction des problèmes identifiés, la mise en place d'un conseil d'école, d'une politique de devoirs à la maison, d'une politique d'échanges d'expériences entre les enseignants et du choix consensuel de certaines activités avec le concours des élèves pour les occuper sagement.

Les différents changements apportés au cours de cette seconde phase et qui ont été améliorés au cours des phases futures ont permis d'enregistrer les résultats suivants:

3.2.2.2 Les résultats

a. En termes de comportements il y a eu

- des échanges fréquents entre parents et enseignants pour le suivi académique des élèves (visites régulières, réunions trimestrielles);
- une implication volontaire des parents dans l'animation des activités coopératives (peinture, menuiserie, couture, jardinage);
- la levée de cotisations régulières des parents en fonction des budgets prévisionnels se rapportant aux différentes activités à mener au niveau de l'école;
- le réaménagement des emplois de temps par les enseignants;
- des échanges fréquents entre les enseignants à travers les cours critiques;
- la pratique des devoirs à la maison par les enseignants;
- la réparation des tables bancs par les élèves;
- la dynamisation des activités coopératives;

ECOLES TEMOINS

- la fabrication de règles plates, de rapporteurs, des équerres et d'ardoises par les élèves à partir du bois;
- les échanges entre enseignants et répétiteurs.

b. En terme de scolarisation l'on a enregistré une augmentation des effectifs élèves.

De 452 élèves en 93/94, avant le début du projet, l'on est passé à 637 élèves en 94/95, 574 élèves en 95/96, 629 élèves en 96/97 et enfin 684 élèves en 97/98.

c. En terme de résultats académiques l'on a enregistré une amélioration des taux de promotion et de réussite au CEPE.

	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98
Tx Promotion	56,49	87,62	72,30	55,06	73,42
Réussite au CEPE	26,66	26,80	42,42	59,32	76,57

*les données sont exprimées en pourcentage.

3.2.2.3 Les facteurs de succès du projet

Le facteur humain et la souplesse de la mise en œuvre ont été les éléments essentiels de la réussite de cette opération. Cela s'est concrétisé à travers les actions suivantes :

- Exercice effectif du partenariat au sein de l'école;
- Instauration de la pratique des devoirs de maison;
- Échanges d'expériences entre enseignants
- Autonomie de l'école

3.3. LES OBSTACLES

3.3.1 Les difficultés majeures

Le projet ne s'est pas déroulé sans entrave, les difficultés majeures rencontrées sont les suivantes:

- La grande mobilité des Inspecteurs de l'enseignement primaire, des conseillers pédagogiques et des enseignants a fortement perturbé le bon fonctionnement des écoles- témoins (Abengourou et Daloa);
- Le non respect de l'exécution du plan annuel d'activités du fait de nombreuses sollicitations du système;
- L'inexistence des textes réglementaires pour la mise en place des conseils d'école;
- Les activités programmées n'ont pas pu se réaliser du fait de la longue procédure d'obtention de l'autorisation de lever des cotisations dans les écoles;

3.3.2. Les faiblesses du projet

Malgré les bons résultats du projet, des points de faiblesses demeurent. Il s'agit :

- la non appropriation par le système de certaines capacités de suivi de l'après projet (absence de maintenance de la logistique si bien que les ordinateurs, les photocopieurs et les véhicules sont hors d'usage);
- l'implication insuffisante de certains IEP, CPS , directeurs et enseignants dans la conduite des activités due à l'absence de textes réglementaires et de motivation.

4. LES PERSPECTIVES

4.1 Les enseignements

De nombreuses leçons ont été tirées de la mise place de ce projet. Ainsi l'on retiendra :

- La mobilisation des parents d'élèves autour de l'école après la sensibilisation à travers les conseils d'écoles qui leur ont permis d'intervenir au niveau des intrants et des processus éducatifs;
- L'introduction des échanges d'expériences entre enseignants constitue une source de motivation et d'amélioration des pratiques pédagogiques et des résultats. Elle facilite une interaction qui débouche sur l'identification des besoins des enseignants en formation continue.
- L'amélioration de l'enseignement primaire obtenue grâce à l'autonomie d'action accordée aux enseignants et non par de nombreux contrôles dans un cadre rigide.
- Les coopératives scolaires peuvent être à la fois une excellente manière d'insertion des jeunes et constituer une source importantes de revenus et d'approvisionnement pour l'école et la cantine scolaire.

4.2 Les orientations futures

Le projet école-témoin a connu du succès tant du point de vue de l'amélioration des résultats académiques que celui des comportements des principaux partenaires de l'école. Il faut alors le pérenniser

Pour cela il faut:

- Étendre l'expérience à un plus grand nombre d'écoles (1500 écoles témoins en 2002);
- Étendre l'expérience des écoles-témoins à l'enseignement secondaire;
- Formation des acteurs et des partenaires en recherche-action;
- Mettre en place de dispositions pour corriger les faiblesses identifiées et impliquer d'avantage les parents dans la gestion des problèmes à l'école comme suggéré par la composition du bureau des comités de gestion (**COGES**) qui vont remplacer les conseils d'école.

1. Composition du bureau du COGES au primaire

Président:	élu parmi les parents d'élèves de l'école
Vice - Président:	élu parmi les parents d'élèves de l'école
Secrétaire Général:	Directeur de l'école
Secrétaire Adjoint:	un enseignant
Trésorier Général:	élu parmi les parents d'élèves de l'école
2 Commissaires aux comptes:	Un enseignant et un parent d'élève élus

Autres membres:

- 2 élèves issus de la coopérative
- 1 Notable
- 1 Représentant du Maire
- 1 Représentant de la Sous- Préfecture

Au total 13 membres repartis comme suit:

- 7 parents
- 4 enseignants
- 2 élèves

2. Composition du bureau du COGES au Secondaire

Président:	élu parmi les parents d'élèves de l'école
Vice-Président:	élu parmi les parents d'élèves de l'école
Secrétaire Général:	Le Chef d'établissement
Secrétaire Adjoint:	un enseignant
Trésorier Général:	élu parmi les parents d'élèves de l'école
Trésorier général Adjoint:	Conseiller d'éducation ou Educateur
2 Commissaires aux comptes:	Un enseignant et un parent d'élève élus

Autres membres:

- 2 élèves issus du CDS
- 1 Notable
- 1 Représentant du Maire
- 1 Représentant de la Sous- Préfecture

Au total 13 membres repartis comme suit:

- 7 parents
- 4 enseignants
- 2 élèves

ANNEXES